



Réseau wallon
de Développement Rural

Cheval et développement rural

Actes du séminaire régional
Le cheval entre raison et passion
Novembre 2009



European Commission



Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.



Edité en janvier 2010

Ce document est réalisé dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural, financé par le Fonds FEADER et la Région wallonne.

Rédaction : Cellule d'Animation du Réseau (Tr@me SCRL)

Mise en page : Cellule d'Animation du Réseau

Ed.resp : Trame SCRL, Daniel Burnotte, rue de Liège, 83 - 4357 LIMONT

Avant-propos

Le cheval en Wallonie... pourquoi ce choix ?

La décision d'approcher les mondes équestres wallons est basée sur divers constats : c'est un domaine peu ou pas abordé à un niveau régional, avec l'ensemble des parties prenantes. Il y a eu quelques tentatives, certes sectorielles (débardage, Nouvelles de l'Agriculture, ...). C'est un sujet qui fait l'objet d'un intérêt, d'une étude de la part du Ministre Lutgen. C'est un thème qui, par ses multiples portes d'entrée, touche à tous les aspects du développement rural, de la diversification agricole au tourisme en passant par la mobilité, les services aux personnes et l'économie rurale. C'est une dimension où la frontière entre passion et raison est mince, où les gens rencontrés ont chacun le désir de faire avancer la réflexion et surtout la reconnaissance de leurs activités. C'est enfin une occasion de sensibiliser le grand public, les techniciens du développement rural mais aussi, les agriculteurs, les élus, les entreprises... à intégrer la dimension équestre dans leurs préoccupations régulières d'aménageurs, d'animateurs de territoire, d'opérateurs économiques.

Un séminaire « Le cheval, entre raison et passion » s'est tenu à Gesves en novembre 2009. Ce document en consitue les actes. Il reprend les projets présentés, le compte-rendu exhaustif des groupes de travail et les recommandations émises. Ces actes sont complétés par un magazine intitulé «Cheval et développement rural» qui donne la part belle, via des interviews, aux acteurs équins wallons. Il est téléchargeable sur le site www.reseau-pwdr.be ou disponible sur simple demande à la Cellule d'Animation.

La Cellule d'Animation du Réseau remercie toutes les personnes-ressources qui ont donné de leur temps et nous ont fait profiter de leur expérience.

Ces actes et le séminaire «Le cheval, entre raison et passion» sont rendus possibles grâce à la collaboration :

- du Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine de la Région wallonne
- de la Direction Générale de l'Agriculture et des Ressources Naturelles
- du Groupe d'Action Locale Pays de Tiges et chavées
- de l'Ecole provinciale d'élevage et d'équitation de Gesves
- de la Confédération Wallonie-Bruxelles du Cheval
- de Equi-Info-Développement ASBL
- de la Fédération Francophone d'Equitation et d'Attelage de loisir
- de la Ligue Equestre Wallonie Bruxelles
- du Centre européen du Cheval de Mont-le-Soie
- du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- des nombreux témoins et personnes-ressources présents dans les ateliers

Bonne lecture !

La Cellule d'Animation du Réseau



Table des matières

AVANT-PROPOS	3
TABLE DES MATIERES	4
PARTIE 1 - LE CHEVAL EN WALLONIE : CONTEXTE	6
PARTIE 2 - ACTES DES ATELIERS	16
COOPERATION TRANSCOMMUNALE, TOURISME ET MOBILITE	17
MOBILITE, SERVICES A LA PERSONNE ET AUX COLLECTIVITES	21
CHEVAL ET DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE RURALE	25
LE CHEVAL, PISTE DE DIVERSIFICATION AGRICOLE	27
LE CHEVAL AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT	30

ANNEXES

Clés de lecture



Eléments de contexte/ Projet



Outils



Recommandations

Acronymes

ADASEA : (en France) Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
ADEPS : Administration générale de l'aide à la jeunesse, de la santé et du sport.
AFSCA : Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire
AMEB : Association des Moniteurs d'équitation brevetés (<http://www.ameb.be>)
ARTE : Associations régionales de Tourisme équestre.
AWTE : Association wallonne de tourisme équestre (<http://www.awte.be/>)
BPJEPS : (en France) brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
CCBN : Conseil du Cheval de Basse-Normandie
CECD : Comité Européen des Chevaux de Débardage
CWBC : Confédération Wallonie-Bruxelles du Cheval (www.cwbc.be)
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEI : Fédération équestre internationale (www.fei.org)
FEPEMOVA : Fédération Personnes Moins Valides
FFE : Fédération Francophone d'Equitation et d'Attelage de Loisir (<http://www.ffe.be/>)
FITE : Fédération internationale du tourisme équestre (www.fite-net.org)
FRBSE-KBRFSF: Fédération Royale Belge des Sports Equestres (www.equibel.be/)
GAL (Leader) : Groupe d'Action locale (voir www.reseau-pwdr.be)
JEM : Journées équestres mondiales
LEWB : Ligue équestre Wallonie-Bruxelles (www.lewb.be)
LRV : De Landelijke Rijverenigingen (<http://www.lrv.be/>)
UC : (en France) unités capitalisables
VLP : Vlaamse Liga Paardensport (www.vlp.be)
VVR : Vlaamse vereniging voor ruitertoerisme (<http://www.ruitertoerisme.eu/>)
FRPHC : Fédération pour la Rencontre de la Personne Handicapée et du Cheval.

Partie 1

Le cheval en Wallonie

contexte



Le cheval en Wallonie, entre raison et passion

Introduction : les questions de départ

La place du cheval dans le paysage belge, et plus particulièrement wallon, est ambiguë. Il y a quelques années, le secteur équin pesait aussi lourd que celui de la betterave. L'élevage sportif y contribue pour une grande part : la Belgique est reconnue parmi les plus importants pays d'élevage dans le monde.

Selon l'Administration générale de l'aide à la jeunesse, de la santé et du sport (ADEPS), l'équitation est le quatrième sport pratiqué en Communauté française de Belgique, après le basket. Outre le sport, d'autres activités sont en plein essor ou émergent dans le paysage rural et parfois urbain : la récréation (plus de 700 manèges y contribuent), le tourisme, le trait, ... avec une série d'activités qui s'y associent : dressage, soins, équipement, formation, etc. Des pistes nouvelles sont également explorées, comme les chevaux cantonniers, l'équicoaching ou l'hippothérapie.

Pourtant les opportunités de développement autour de cette filière sont souvent méconnues. Des problèmes liés au taux de TVA, au puçage des animaux, aux contrôles exigeants imposés par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) sont mis en avant par les acteurs du secteur. Mais c'est aussi l'image attachée au cheval, encore souvent celle d'une activité de luxe, peu utile, qui est mise en cause. Cela explique-t-il que l'équitation ne soit pas reconnue comme une activité agricole, pouvant contribuer à la diversification de l'agriculture? Pourquoi le tourisme équestre n'est-il pas plus connu en Wallonie? Comment expliquer l'absence de la filière dans les sujets traités par les médias? Les structures qui travaillent à la promotion du cheval sont nombreuses, sectorielles, peu coordonnées entre elles.

En conséquence les synergies sont difficiles à mettre en place, des activités s'exilent hors de notre région, des savoir-faire précieux se perdent.

Le cheval en Wallonie est un monde méconnu représentant pourtant un fameux poids économique et social. Lors du séminaire « Le cheval entre raison et passion » du 10 novembre dernier, le constat fut fait d'une autre réalité inhérente au secteur équin : au-delà d'une série de difficultés spécifiques au secteur, on note l'absence de liens entre les filières équestres et le développement rural dont elles sont pourtant parties-prenantes. Pourquoi? C'est ce que les différents intervenants, acteurs du secteur équin wallon, ont tenté d'expliquer avant d'aborder les pistes à suivre pour remédier à ces lacunes minant la valorisation du cheval. Car le cheval wallon a un potentiel, les métiers qui y sont liés également. Il serait dommage de ne pas porter haut ces qualités et ces savoir-faire pourtant internationalement reconnus. La solution pourrait en partie venir de la mise en réseau.

Pour aborder ces sujets, le séminaire a rassemblé autour de la même table des acteurs du cheval en Wallonie : fédérations équestres diverses (tourisme, sport, randonnées, élevage, ...), propriétaires de gîtes équestres, agriculteurs, débardeurs, associations touristiques, equicoaches, hippothérapeutes, ... L'idée première était de susciter l'échange et le croisement de points de vue. Et ensuite, de formuler des recommandations liées « aux mondes équestres wallons » à destination des décideurs et créateurs des futures politiques régionales de développement rural.



Le poids économique du cheval en Wallonie

Auparavant, il existait une bipolarisation du cheval, confrontant son rôle d'outil de travail à celui d'objet de décor de la ruralité. Depuis dix ans, le cheval connaît un véritable engouement auprès d'un large public. «Depuis la régionalisation de l'agriculture en 2002, et de ce fait même de la filière équine et de la politique rurale, on s'est davantage rendu compte que les équidés étaient plus nombreux qu'on ne le croyait sur notre territoire», commente Marc Pierson de la Confédération Wallonie-Bruxelles du Cheval. «À la CWBC, on représente l'ensemble du secteur: l'élevage, les sports et loisir, les métiers et la formation. Nous œuvrons à leur identification depuis l'imposition du puçage par l'Union européenne. La procédure prend du temps mais on évaluera bientôt les résultats. La Wallonie devrait atteindre les 150 mille équidés, c'est un chiffre!» Près de 1 500 dossiers sont traités chaque mois et les demandes ne cessent de croître. « Les enjeux présents et à venir de la filière sont importants, mais un grand nombre de contraintes empêchent son développement. La part des activités équestres dans l'aménagement du territoire par rapport au respect du plan de secteur est importante, mais difficilement gérable. La création d'infrastructures équestres est soumise à de nombreux règlements, ne facilitant guère leur implantation au cœur de zones agricoles dans lesquelles elles devraient naturellement trouver place. Alors que

les agriculteurs convertis en fermes équestres ne sont pas soumis aux mêmes contraintes.» Les difficultés existent également en matière de TVA appliquée sur le cheval et sur son alimentation de façon radicalement différente chez nous par rapport à nos proches voisins. Il est aussi question du devenir de la viande chevaline. «La Belgique participe à raison de 4 % à l'abattage d'équidés en Europe ; nous sommes une véritable plaque tournante – 40 % des exportations européennes – bien que nous n'en produisons que 2 %. Par ailleurs, beaucoup ignorent l'importance d'inscrire son cheval dans le circuit économique de l'abattage. Trop de lacunes persistent à différents niveaux aussi et surtout par méconnaissance de l'importance de la filière équine.» À ces difficultés vient s'ajouter l'absence d'accès à la profession obligatoire aux métiers du cheval. Lésés, les professionnels du cheval souffrent d'un manque de reconnaissance. Nombreux sont les authentiques passionnés du cheval qui s'installent en tant que gestionnaires de manège, refuge, gîte ou ferme équestre sans en avoir véritablement le profil. «Mais on ne leur interdit pas de développer leur affaire non plus, il ne faut pas en arriver là », reprend Pierre Arnould, du Centre européen du Cheval. « C'est très bien pour les activités de loisirs valorisant le cheval en prenant du plaisir et en s'ouvrant à un large public, mais cela ne fait pas avancer le secteur dans le bon sens. »



La filière cheval en Wallonie c'est :

- *un très haut niveau de savoir-faire en matière d'élevage, de sports et de métiers équestres (vétérinaires, pédagogues, maréchaux-ferrants, etc) ;*
- *une reconnaissance et une dimension internationales : nombre de cavaliers internationaux sont installés chez nous (Pessoa), professionnels et produits d'élevage s'exportent ;*
- *des événements de renommée mondiale (Jumping de Liège, Semaine des Jeunes Chevaux de Gesves) ;*
- *de nombreuses victoires et médailles internationales acquises sur tous les terrains de concours dans toutes les disciplines équestres: endurance, courses de plat, courses de trot, attelage, jumping, complet, poney games, voltige, reining, trec, handi sports.*
- *100 millions d'€ par an de valeur ajoutée (chiffre à minima) ;*
- *1.800 postes de travail directs ;*
- *40.000 hectares de terres agricoles ;*
- *700 manèges ou loueurs d'équidés ;*
- *28 livres de race (stud-books) reconnus au niveau belge ;*
- *entre 140.000 et 200.000 équidés estimés (soit une des plus fortes concentration équine au monde) ;*
- *40.000 pratiquants recensés*

Source : Pierre Arnould, Centre européen du Cheval

Import / export

Selon les Nouvelles de l'Agriculture (2006), les échanges commerciaux entre pays peuvent être relativement importants et très variés dans la provenance ou la destination des chevaux. C'est ainsi qu'en 2004, on a officiellement importé 131 chevaux reproducteurs de race pure et on en a exporté 244 avec une balance excédentaire de 0,56 millions d'euros pour ce type de chevaux. Les importés venaient essentiellement des pays voisins. Par contre les destinations des chevaux exportés étaient très variées : 72 partaient notamment hors Union européenne (Suisse, Ukraine, Qatar). En ce qui concerne les chevaux de selle, la balance commerciale est largement positive (17,5 millions d'euros) bien que le nombre de chevaux importés (6.294) soit supérieur à celui des chevaux exportés (3.723). Enfin, pour les chevaux destinés à l'abattage, la balance est négative (-0,78 millions d'euros) avec 3.092 chevaux importés et 1.793 chevaux exportés. Selon une étude par menée par le Ministre flamand du Développement rural, le faible taux d'exportation de chevaux pour l'abattage pourrait s'expliquer par les contraintes administratives importantes (certificat de santé, coûts administratifs,...) et l'augmentation générale des coûts du transport.

Cheval et développement rural

Il apparaît nécessaire de renforcer les synergies entre les nombreux acteurs du développement rural et de la filière équine. « Il est plus qu'utile, pour sortir du système existant, de mettre en lumière les collaborations, potentielles et déjà en place, entre le monde du cheval et l'agriculture », commente Marc Pierson, président de la Confédération Wallonie-Bruxelles du Cheval (CWBC). À première vue, beaucoup de choses semblent encore les séparer, et pourtant, en se penchant de plus près sur le dossier, on voit bien des passerelles possibles, qui ne semblent pas insurmontables. « Il faut vouloir aller de l'avant et travailler ensemble », reprend Pierre Arnould, à la tête du Centre européen du cheval de Mont-le-Soie. « La filière cheval présente un potentiel important, un chiffre d'affaire d'un milliard d'euros dont à peine un tiers relève du monde agricole », précise-t-il. Le Programme wallon de Développement Rural (PwDR) prend très peu en considération le monde du cheval et ses usagers en termes de rentrées financières, ce qui serait un tort selon lui. « Le cheval souffre de son image de « produit de luxe », on en n'est pourtant plus là. Le cheval s'est démocratisé. L'équitation représente le troisième sport national en terme d'affiliés. C'est un signe fort. », ponctue-t-il.

Les acteurs du secteur équin wallon

Aujourd'hui, ce que l'on entend par filière, c'est une série de groupes, associations souvent très passionnés, dynamiques et imaginatifs qui ont peu de contacts les uns avec les autres. Au Ministère de l'Agriculture, on souligne la volonté du ministre Lutgen de donner un cadre à la filière équestre et l'importance de la valoriser. Son avenir passerait ainsi par une mise en réseau structurée. Cependant, la tâche n'est pas simple. « Les acteurs sont multiples en matière de tourisme équestre, de services à l'agriculture (débardage, tonte,...), de sports équestres, de loisirs,... On comptabilise entre 7000 et 7500 professionnels du cheval en Wallonie. Les métiers sont nombreux et les profils variables : éleveurs, cavaliers, dentistes, vétérinaires, propriétaires de refuges, gîtes, manèges, ostéopathes,... », reprend Pierre Arnould. François Migeotte, responsable du Groupe d'Action locale (GAL) Tiges et Chavées aborde l'unique projet lié au développement local de la filière équestre proposé par une structure telle que la sienne. « On souhaite réaliser des itinéraires de balades en mettant en réseau toute l'offre existante sur notre territoire dans le but d'attirer un public extérieur, de développer le tourisme et de faire se rencontrer les acteurs locaux liés directement ou non au monde du cheval. Ensemble, on est plus fort. » Ces types d'initiatives se multiplient aux quatre coins de notre bocage wallon avec une méconnaissance manifeste de ce qui se fait ailleurs... chez nous. En ce sens, l'éclatement tout aussi manifeste des Maisons du tou-

risme, Offices du tourisme et autre Syndicats d'initiative ne favorise pas une promotion ni une valorisation aisée des initiatives en cours auprès du grand public, valorisation nécessaire à la prise de conscience de l'importance de la filière. « Les informations officielles concernant le secteur sont éparses, c'est difficile d'établir un véritable état des lieux sans creuser plus loin que ce que les institutions nous donnent, c'est à cela qu'il faut remédier », renchérit Pierre Arnould.

Le cheval dans la société

« Le cheval apparaît à tous les niveaux de la société ou presque », explique Isabelle Dolphijn, présidente de la Fédération Francophone d'Equitation et d'Attelage de loisir, et responsable de Equi-Info Développement ASBL. « On l'aborde en termes de mobilité, dans le tourisme, dans la conservation de l'environnement et du patrimoine naturel, dans l'agriculture, il est aussi une source d'énergie et de bien-être... Il fait partie de notre vie. Il n'est pas seulement un jouet snob pour courses olympiques. C'est un compagnon utilitaire, « vert », un animal de compagnie à part entière avec ses usagers propres, différents selon les mondes dans lesquels il joue un rôle bien spécifique.



Les places du cheval :

- Source d'énergie (hippotation)
- Moyen de transport (utile ou de loisir, attelé ou non, de personnes ou de biens)
- Nourriture
- Emblématique, symbolique (Ferrari :-)
- Présent dans nos rêves
- Partie prenante de notre patrimoine
- Partie présente de l'histoire économique et sociale de notre société
- Source de bien-être
- Partenaire sportif et de loisir



Un exemple : le cheval et l'énergie

La force des chevaux est une énergie renouvelable !

Le cheval présente de nombreux avantages : il est intelligent, peut agir comme un partenaire et aider à réagir dans des situations critiques; il agit en respect total de l'environnement; il est tout-terrain et maniable; il a une alimentation diversifiée. Les points faibles dans l'usage du cheval sont : le temps de 3 ans nécessaire avant le démarrage de l'apprentissage, la cadence de travail limitée, la nécessité d'une attention quotidienne, l'alimentation permanente.

Le cheval utilisé pour la traction est le trait d'union entre les acteurs de la relance de l'usage du cheval et le public; entre ceux qui ont connu le cheval et ceux qui le découvrent; entre la ville, le périurbain et la campagne; entre les filières de diversification agricole, sportives et l'insertion; entre les politiques publiques et la formation professionnelle. De nombreuses initiatives existent. Mais certaines stagnent ou disparaissent pour de multiples raisons : le matériel inadapté, la pénurie d'outils, des chevaux physiquement ou mentalement inadaptés, des compétences techniques ou équestres insuffisantes, le déficit financier, la gestion de projet en dilettante mais également l'impossibilité d'imposer l'usage du cheval à du personnel non motivé.



Parmi les initiatives intéressantes, on peut noter :

- le ramassage des déchets ménagers
- la livraison de pain, la vente de glaces
- le travail de la terre (épandage de fumier, fauchage, ...)
- le débardage

Un projet intéressant est également à l'étude par VECOM Industry, une société française : VECOTRACT ou comment allier la traction chevaline, ergonomie et design.



Etudes et rencontres organisées sur l'énergie hippomobile :

- 1981, étude de la Horse Shire Society : un véhicule hippomobile tiré par 2 chevaux coûte moins cher qu'un véhicule automobile 4 tonnes, dans un rayon de maximum 12km (Angleterre)
 - 1989, Congrès mondial du cheval percheron (France)
 - 1990, Festival régional du cheval de trait à Vire (France)
 - 1999, «Cheval de trait : le retour?» rapport financé par Ministère de la Culture français
 - 2001, 1er congrès des Equidés Municipaux à Trouville (France)
 - 2002, colloque «Le Cheval dans la Ville» à Avignon par Haras Nationaux (France)
 - 2002, congrès «Le cheval et la sécurité» à Savigny-le-Temple (France)
 - 2008, 1ère Universités d'été du Cheval de Trait à Beauvais (France)
- (non exhaustif)

La TVA sur les activités équestres au plan européen

TVA	IT	ES	PO	UK	IR	SU	AL	HO
Pension	20	16	19	0	0	25	7	19
Box	20	0	19	0	0	25	7	19
Feed	10	16	5	0	0	25	7	19
Service	20	16	19	17,5	0	25	7	19
Horeca	10	7	12	17,5	12,5	12	16	19
Pte Res	10	7	12	17,5	12,5	12	16	19
Boutique	20	16	19	18,5	21	25	16	19
Monte	20	16	19	0	12,5	6	16	19
Comm	20	16	19	17,5 0	2,5	25	7	6
Viande	10	7	19	17,5 0	2,5	25	7	6

Source : Mont-le-Soie 2007

L'École d'Équitation et d'Élevage de Gesves

L'école est née de l'idée d'un cavalier. Paul Daout était un homme de cheval, champion de concours complet et un pédagogue, professeur de gymnastique. La Belgique, à l'époque, il y a quarante ans, manquait cruellement de moniteurs de sports équestres et son élevage de chevaux ne jouissait pas de la réputation qu'il a aujourd'hui. Paul Daout rêvait de former des jeunes qui, à leur tour, éduqueraient les jeunes chevaux et les jeunes cavaliers. Cette idée d'allier le sport et la pédagogie allait se concrétiser grâce à sa rencontre avec Pol Mertens. Depuis lors, l'École n'a jamais cessé d'évoluer pour s'adapter aux besoins et être souvent appelée la capitale belge du Cheval.

En 1968, l'École s'installe à Faulx les Tombes et son haras (l'élevage) à Gesves. En 1974, elle émigre vers Gesves et devient communale. En 1996, elle est reprise par la Province de Namur. Depuis, elle est fusionnée avec l'IPES de Seilles et l'École d'Infirmières de Namur.

Toutes les idées défendues par Paul Daout, de rigueur, d'effort, de travail et de respect des traditions équestres alliés aux impératifs les plus concrets de la vie professionnelle continuent à imprégner les murs de l'École puisqu'elles sont reprises et transmises maintenant par des professeurs qui tous sont des anciens élèves de l'école.



La formation et les débouchés

Ce centre est une véritable école, avec des inspecteurs, des bulletins, une formation générale parallèlement aux cours techniques d'équitation et d'élevage.

- Les cours techniques sont : élevage, morphologie, sciences équestres, pathologie, alimentation, gestion d'entreprise, sellerie, maréchalerie, pédagogie, didactique.
- Les cours pratiques d'équitation : dressage, obstacle, complet, attelage, débouillage, voltige.
- Les cours pratiques d'élevage : soins aux chevaux, travail aux écuries, toilette, infirmerie, maréchalerie, sellerie, coulinages, soins et manipulation des poulains...
- Les élèves étant obligatoirement internes (sauf en 7ème) vivent en immersion totale et permanente puisque les services et infrastructures sont réunis sur place.

L'École de Gesves est une école professionnelle dépendant de la Communauté Française. Les études peuvent être commencées en 3ème ou 4ème secondaire.

Les conditions d'admission sont : avoir le niveau scolaire, réaliser un stage d'admission (1 semaine) et avoir le niveau équestre mais surtout les aptitudes et le comportement. L'école accueille également des élèves étrangers. Il y a place (à l'internat) pour accueillir environ 70 élèves et les 7èmes (externes). En fin de 6ème les élèves reçoivent leur certificat d'Agent Qualifié dans les métiers du cheval. La 7ème, facultative, leur permet d'accéder éventuellement aux études supérieures et d'obtenir le certificat de gestion.

Les débouchés pour ces élèves sont :

- Soigneur
- Cavalier (à son propre compte- pour marchand- éleveur- travail des chevaux des particuliers)
- Enseignant, exploitant de centre équestre et Poney-Club



Recommandations des personnes-ressources du secteur équin wallon

A propos de la mise en réseau et de la structuration des acteurs :

- Mise en réseau des acteurs du secteur équin wallon, toutes tendances confondues (augmenter la connaissance mutuelle, programme d'actions commun, mutualisation des infrastructures et services, échanges de bons procédés et de savoir-faire)
- Renforcement des synergies entre les nombreux acteurs du développement rural, de l'agriculture et du secteur équestre
- Regroupement des informations officielles en un seul portail (Guichet du cheval ?)
- Valorisation et capitalisation (notamment par l'image) des savoir-faire et compétences particulières (débardage, traction, ...), création d'une pépinière de compétences
- Mise en place d'une veille technologique autour de l'énergie hippomobile

A propos de la reconnaissance du secteur équin :

- Reconnaissance des professionnels du cheval (accès à la profession, formations, ...)
- Prise en compte du secteur équestre dans les politiques de Développement rural et notamment, du futur Programme wallon de Développement Rural
- Mener une réflexion sur l'évolution des politiques wallonnes en matière d'aménagement du territoire avec une prise en compte du nombre grandissant d'infrastructures et de besoins précis liés à la pratique du cheval (implantation au coeur de zones agricoles, par exemple)
- Mener une réflexion sur l'octroi du statut d'agriculteur pour les gestionnaires d'infrastructures équestres, éleveurs, ... ainsi que sur les taux de TVA à appliquer
- Mener une réflexion sur le puçage des chevaux et l'intervention de l'AFSCA dans des établissements non concernés par la filière alimentaire
- Introduction de l'usage alternatif du cheval dans la pratique administrative et fiscale (par exemple, au même titre que les déplacements en vélo déductibles fiscalement)
- Renforcement des formations à destination des demandeurs d'emploi intéressés par le monde du cheval et des professionnels en demande de formation continue
- Information des agriculteurs sur les pistes de diversification possibles
- Sensibilisation à l'inscription des chevaux dans le circuit économique de l'abattage

A propos du tourisme et de la mobilité des cavaliers :

- Prise en compte des chevaux dans les aménagements de voiries et choix de revêtement adapté partout où cela est possible (Ravel notamment)
- Passage autorisé pour les chevaux/attelages sur les voies dites lentes
- Mise en place d'aménagements adaptés avec garantie de confort et de sécurité pour les cavaliers et les meneurs d'attelage
- Intégration claire des cavaliers comme usagers faibles au même titre que les cyclistes et piétons

Un exemple français : Le Pôle de compétitivité Filière équine en Normandie

Historique : la mise en place du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie



Initié par les socioprofessionnels avec la ferme volonté de s'organiser et de prendre en main leur avenir, le Conseil des Chevaux de Normandie a vu le jour en 1997. Association loi 1901 sans but lucratif rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière équine au niveau régional, elle est la seule légitimée par les collectivités territoriales et les pouvoirs publics comme l'interlocuteur en matière de cheval.

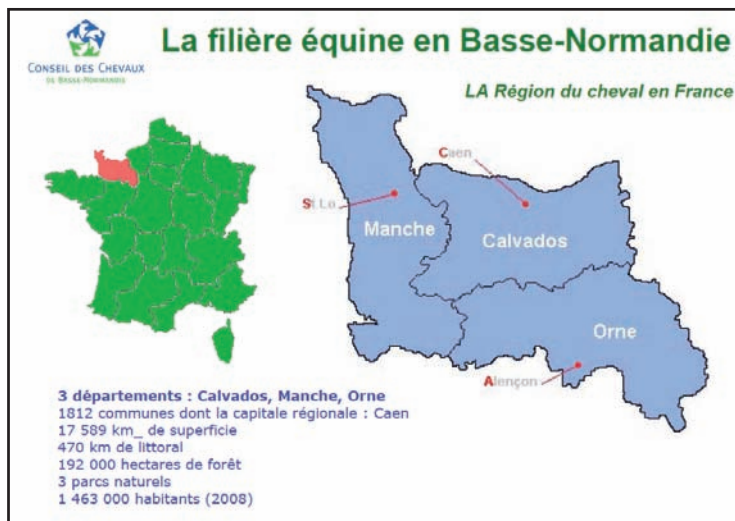
Ainsi, encadrant les objectifs communs des familles dans l'intérêt général, le Conseil des Chevaux de Normandie définit les actions prioritaires à soutenir pour accompagner le développement de la filière.

Grâce à cette initiative de l'ensemble des socioprofessionnels et à la reconnaissance du poids économique du secteur dans la région, la filière équine a pu être insérée dans le schéma régional de développement et le Contrat de plan 2000-2006. Dès lors, les actions engagées sont destinées à renforcer les performances des différents secteurs qui composent la filière : élevage, courses, utilisation, formation, artisanat... L'association met en œuvre des actions visant à communiquer et à promouvoir la filière dans son ensemble, dans le cadre d'une politique cohérente et concertée.

Mais cette politique ne pouvait être instaurée qu'en possédant toute les données économiques, sociales et environnementales en relation avec le secteur du cheval. C'est pourquoi la réalisation d'un inventaire régional de la filière équine en novembre 1998 fut classée parmi les priorités du Conseil des Chevaux de Normandie.

Il ne s'agissait pas seulement de faire état du poids économique de la filière mais aussi d'appuyer la réflexion pour mettre en œuvre une politique du cheval. Ce travail a également permis de mettre en place et de tester une méthodologie d'inventaire applicable dans les autres régions de France et permettant une comparaison des résultats.

La filière équine en Basse-Normandie



Se définissant comme LA région du cheval en France, la Basse Normandie présente un profil de région d'élevage, d'excellence en matière de rendez-vous internationaux et d'infrastructures équestres. Elle concentre des entreprises et des organismes de formation, des activités de recherche équine de pointe et vient d'obtenir l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux en 2014.

Le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie a également obtenu la labellisation en tant que **Pôle de Compétitivité Filière équine**. L'objectif visé est de rendre les entreprises françaises de la filière équine plus compétitives face à la concurrence internationale grâce à un territoire leader et attractif qui favorise les synergies, en l'occurrence la Basse-Normandie.

Pour qui ? Les entreprises, de toutes tailles, qui réalisent tout ou partie de leur chiffre d'affaire dans la filière équine. Le Pôle s'adresse aux entreprises qui cherchent à être plus compétitives, à développer l'emploi et l'export notamment grâce à l'innovation et au réseau des entreprises françaises. Sont aussi concernés les centres de recherche, les organismes de formation et tout autre organisme qui interviennent dans la filière équine. Le Pôle de compétitivité Filière équine concerne aussi bien le secteur du trot, que ceux du galop et du sport.

Comment ? En mettant en relation ces acteurs et en faisant en sorte qu'ils arrivent à mieux se connaître pour mieux travailler ensemble afin de toujours améliorer les compétences, innover et se développer. Ceci passe par une stratégie, des membres actifs et des projets labellisés par des professionnels et bien sûr par des partenariats qui permettent notamment au Pôle de disposer d'une équipe au service de ses membres.

Avec quels moyens ? Le Pôle de compétitivité dispose de crédits d'animation (dont une partie doit provenir des adhésions de ses membres) pour payer quelques personnes chargées de mettre en relation les entreprises, organismes de recherche et de formation et d'aider au montage de leurs projets. Le Pôle a le pouvoir de donner (ou non) à un projet le label « Pôle de compétitivité Filière équine » qui aide les porteurs de projets à avoir accès à des financements extérieurs. Le label, issu d'une analyse par des professionnels, est en effet, pour les financeurs publics, une preuve de valeur du projet. En résumé, le Pôle n'est pas un financeur mais un appui aux porteurs de projets pour les mener à bien.

Au-delà de la mise en relation des acteurs, le Pôle de compétitivité Filière équine se concentre sur 3 champs d'actions :

1. R&D Santé Performance : maintenir et développer un niveau d'excellence international en matière de recherche sur les thématiques de santé et performance du cheval, de façon à appuyer directement une production de chevaux de haut niveau (R&D vétérinaire, pharmaceutique...)
2. Innovation des entreprises de la filière équine : la compétitivité de la filière équine française passe par l'innovation des entreprises qui portent sur l'environnement direct du cheval. Ainsi il est nécessaire d'appuyer au sein du Pôle le développement des projets R&D dans les domaines tels que l'alimentation, l'équipement, le transport, les infrastructures, la valorisation du fumier, les services et techniques de l'information et de la communication...
3. Développement du Pôle et de son environnement : renforcer le développement et l'environnement territorial du Pôle autour de 3 axes.

- Attractivité territoriale : constituer un environnement le plus favorable possible au développement de la recherche et l'innovation des PME de la filière
- Compétences (emploi-formation) : appuyer le développement des compétences au service des PME de la filière et favoriser l'adaptation des formations aux besoins des employeurs au travers d'une stratégie à long terme
- Développement international : favoriser le développement international des membres du Pôle et le positionnement international du Pôle (voir le détail de la stratégie internationale, européenne, nationale et régionale : <http://www.pole-filiere-equine.com/index.php/lepole/Le-Pole/Strategie>)

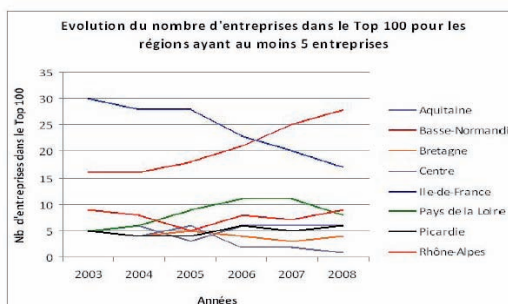


- Présentation PPT de Nicolas BOURGAULT, Président du Conseil des chevaux de Basse-Normandie (www.reseau-pwdr.be - dans le Centre de Ressources)
- Site du Pôle de Compétitivité : www.pole-filiere-equine.com
- Site du Conseil des Chevaux : www.chevaux-normandie.com

L e poids économique de la filière

- **4 400 entreprises équines** (Nombre d'entreprises de services s'intéressant à la filière équine ont doublé entre 1999 et 2003),
- **285 établissements équestres** (adhérents à la Fédération Française d'Équitation : + 40 % entre 2000 et 2004),
- **200 cavaliers professionnels**
- **363 entraîneurs de chevaux de courses**
- **Des pôles et une compétence vétérinaire** de niveau mondial (Dr JM Denoix fut reconnu comme le meilleur vétérinaire équin au monde en 2006).

Evolution du nombre d'entreprises du TOP 100 EPERON (classification selon la région d'appartenance du siège social de l'entreprise)



28 entreprises bas-normandes dans le TOP 100 en 2008

➤ Les Chiffres d'affaires de la filière équine régionale

- près de **620 millions d'euros** de chiffre d'affaires annuel
 - **300 M€** pour les entreprises d'élevage, les vétérinaires, les centres d'entraînement, les centres équestres, les maréchaux ferrants,...
 - **2.5 M€** pour la recherche équine
 - **1 M€** pour la formation

➤ Illustrations des industries et autres activités de la filière équine en Basse-Normandie



Les ventes aux enchères de Deauville



Construction de vans et camions



Centre d'Imagerie et de Recherche Appliquées à la Locomotion Equine (CIRALE)

➤ L'Emploi et le secteur équin

- **18 000 personnes** impliquées dans la filière,
- **10 000 emplois** équivalents temps plein,
 - **9 200 ETP directs** dont 60% liés aux activités d'élevage
 - **800 ETP indirects** liés aux entreprises connexes.

Une croissance de l'emploi de 4% par an, 10 équidés = 1 ETP



➤ La formation

- **12 établissements de formation** aux métiers du cheval en Basse-Normandie (Graignes, Sées, ...)
- **800 personnes** en formation
- plusieurs choix de formation **de la 3^{ème} au mastère.**

Composition

Les membres de l'association se répartissent en 5 Collèges :

- 1er Collège : « Entreprises d'élevage et utilisation des chevaux de courses au galop et associations. »
- 2ème Collège : « Entreprises d'élevage et utilisation des chevaux de courses au trot et associations. »
- 3ème Collège : « Entreprises d'élevage de chevaux et poneys de sport, de loisir et de trait et d'ânes et d'association.
- 4ème Collège : « Entreprises, transformateurs, et utilisateurs. »
- 5ème Collège : « Autres entreprises, recherche développement et formations. »

Missions

Au sein de la filière équine :

- Rassembler les différents secteurs de la filière équine et favoriser leur collaboration (ex : guide des professionnels de la filière équine en région),
- Coordonner les initiatives et les actions engagées au sein de la filière,
- Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'ensemble pour la filière : appui au dossier de candidature JEM 2014, Schéma de développement de la filière équine pour 2007/2013, étude sur l'avenir de la génétique et de l'étalement...
- Soutenir des projets collectifs : création de l'Institut de Pathologie du Cheval à Dozulé regroupant le CIRA et l'AFSSA.

En relations avec l'extérieur :

- Représenter l'ensemble de la filière équine et relayer ses projets auprès des institutions publiques (de l'Europe, de l'Etat, des collectivités territoriales ...) et privées,
- Faire connaître la filière équine et la promouvoir dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, environnementales, sportives, éducatives, techniques, scientifiques, culturelles ...).

Missions de prospective à l'étranger - accueil de délégations :

- Faire connaître la filière équine et la promouvoir dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, environnementales, sportives, éducatives, techniques, scientifiques, culturelles ...)
- Réaliser des missions de prospections à l'étranger afin d'appuyer les professionnels souhaitant conquérir de nouveaux marchés ou bien étudier des structures différentes,

- Représenter l'ensemble de la filière équine et relayer ses projets auprès des institutions publiques (de l'Europe, de l'Etat, des collectivités territoriales ...) et privées,
- Accueillir, en appui des associations professionnels, des délégations en Région afin de leur faire découvrir le panel complet de ce secteur (ex : Chinois, Colombiens, Anglais, Espagnols).

Mise en place d'un réseau des régions européennes du cheval (en partenariat avec le Pôle de compétitivité Filière équine) :

- 9 territoires mobilisés : KENT, Brabant, Andalousie, Dublin, Basse-Saxe, régions de Vara, Stockholm, Düsseldorf, Pays de la Loire.
- Objectif : échanger sur des problématiques communes et se structurer au niveau européen pour monter des projets et défendre des intérêts communs.

Un outil au service du développement social et économique de la filière équine :

- Promotion de la filière via le site internet www.chevaux-normandie.com
- Via une veille économique sur les chiffres de la filière équine en termes d'emploi, de surfaces valorisées, d'équidés, d'élevages...
- Réalisation de l'inventaire régional de la filière équine, ouvrage fondateur qui a mobilisé de nombreux professionnels et fut le premier document grand public à matérialiser la filière équine en région en termes d'emplois, de surfaces, de rôles,
- Réalisation des cahiers départementaux (chiffres de la filière pour l'Orne, le Calvados et la Manche),
- L'Observatoire régional : Mise en place d'une méthodologie commune à l'ensemble des régions, en partenariat avec les Haras nationaux, visant à mesurer l'impact macroéconomique de la filière en France - Enquête auprès de 1300 professionnels,
- Mise en place des référentiels technico-économiques en collaboration avec l'Institut de l'élevage et la Chambre d'agriculture qui permettront de produire des références microéconomiques nécessaires au montage des dossiers d'installation.

Appui aux porteurs de projets :

- Création d'un service dédié aux porteurs de projets: Équi-projets. Chaque année, ce sont 250 personnes qui prennent contact auprès de l'association afin de réussir leur projet en région,
- Le Guide pratique de l'installation et du développement. Réalisé par le CCBN, il est unique en France. Il regroupe les dispositifs d'aide au niveau national, régional et départemental pour l'emploi et la formation, la création et reprise d'entreprise, l'aménagement et les infrastructures, le tourisme, la recherche et développement,

- Production de références techniques et économiques des systèmes équinés,
- Mise en place de partenariats avec des organismes compétents en filière équine : Safer et Equin'obs, Equicer et Formation ouverte aux Jeunes Agriculteurs "Gérer son entreprise équestre dans une démarche d'optimisation", ADASEA et observatoire installation...
- Espace de propositions : CPA (validation partielle des UC du BPJEPS), projet équin à l'échelle d'un territoire (PER PAPA0, PAR CG50...),
- Création d'un logiciel de suivi des porteurs de projets : gestion de contacts, envoi d'informations, approche statistique...
- Diffusion des connaissances auprès de ces chefs d'entreprise : organisation de colloque "Compétitivité des élevages de chevaux de sport en Basse-Normandie".

La filière équine AVEC les Conseils des Chevaux:

- Existence d'un correspondant légitime représentant la famille du cheval en Région qui est sollicité sur de nombreuses thématiques,
- Coordination des initiatives et des actions engagées au sein de la filière
- Politique régionale du cheval.

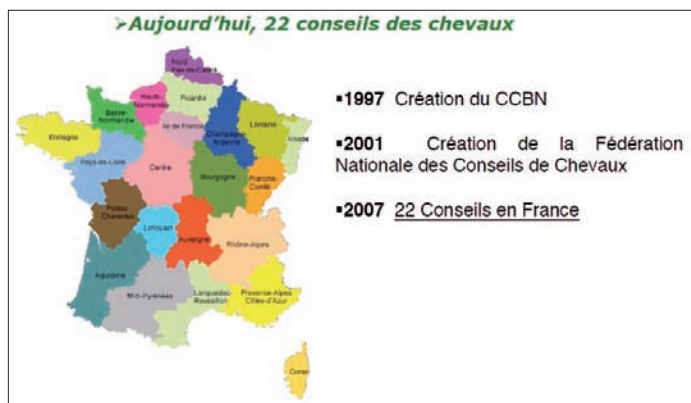
Les Jeux Equestres Mondiaux 2014

Du 17 au 31 août 2014, la Normandie sera la terre mondiale du cheval en accueillant le plus grand rendez-vous équestre au monde (800 cavaliers, 60 nations, 850 chevaux, 580 000 visiteurs et des centaines de millions de téléspectateurs).

Les Jeux Equestres Mondiaux rassemblent les plus grands champions internationaux des 8 disciplines de la Fédération Equestre Internationale. Ces « championnats du monde » se dérouleront à Caen (Calvados) et offriront deux semaines complètes de compétition de très haut niveau.

Compétition équestre unique, les JEM sont avant tout une excellente opportunité pour valoriser le territoire et pour créer une dynamique sans précédent entre l'ensemble des acteurs économiques, touristiques, équestres, sportifs... normands

La Fédération nationale des Conseils de Chevaux



La Fédération Nationale des Conseils des Chevaux est chargée de définir et d'impulser une politique nationale issue des volontés régionales. Elle est présidée par Paul Essartial. Fondateur du CCBN, il est à l'origine de la création d'un fonds dédié au développement de la filière équine avec un soutien aux projets régionaux validés par les Conseils des Chevaux régionaux : le fonds EPERON.

La filière équine AVANT les Conseils des Chevaux:

- Absence de transversalité, chaque secteur compétent mais sans lien avec les secteurs voisins,
- Vision verticale de la coordination et de la représentation de la filière avec notamment les sociétés mères et les Haras nationaux,
- Une volonté des socioprofessionnels de constituer une représentation régionale assurant une mission d'interface avec les collectivités et services de l'Etat.



www.normandie2014.com

Partie 2

Compte-rendu des ateliers



Atelier 1 : Tourisme, coopération transcommunale et mobilité

Dans une société où le développement touristique est un enjeu majeur, le tourisme équestre wallon a une belle carte à jouer. Parmi de nombreux atouts, il peut s'appuyer sur des valeurs sociétales en évolution - tels que la proximité de la nature ou l'éducation -, sur un engouement avéré pour la pratique équestre d'extérieur, et sur un réseau naissant d'itinéraires et d'hébergements.

Promotion et entretien des infrastructures

Un des soucis des créateurs et promoteurs du tourisme équestre est la promotion et l'entretien des infrastructures liées à sa pratique, notamment les circuits / itinéraires équestres et leurs aménagements, mais aussi la prise en compte des cavaliers et de leurs chevaux dans l'aménagement des espaces publics, notamment via le développement rural (le placement peu coûteux d'anneaux et barres à chevaux sur les places et maisons de villages, la création de parkings à chevaux près des cafétérias ou centres culturels, par exemple). La plupart des acteurs du secteur s'accordent pour dire que le challenge, pour les randonneurs malgré tout encore minoritaires comme usagers des voies lentes, est d'arriver à une

Réseaux de sentiers et itinéraires

Les cavaliers, meneurs (attelage) et piétons avec poneys/ânes de bât sont concernés par le maintien et le développement d'itinéraires conviviaux. Ils ont besoin de chemins et sentiers les amenant quelques part : réseau entre villes et villages, itinéraires à la découverte d'un patrimoine architectural, culturel ou naturel, avec aménagement éventuel de points d'arrêt et d'aires de pique nique adaptés...

Nul besoin d'être affilié à quoi que ce soit pour circuler avec des chevaux, ânes ou poneys : pas de licence, pas d'immatriculation.. et pourtant, rien que l'ARTE Brabant est riche de près de 2000 membres souhaitant simplement être reconnus et faire valoir leur droit de circuler et de faire la promotion de tout le positif de ces modes de circulation traditionnels et immémoriaux.

Il est important de rappeler que l'équitation de loisir en général, et le tourisme équestre en particulier, représentent des enjeux économiques importants, dont les pouvoirs publics n'ont pas encore pris la mesure, car il s'agit de tourisme de loisir actif et de proximité, dont les retombées économiques sont immédiates et locales.

Le développement de ces modes de déplacement à échelle humaine, conviviaux et respectueux de l'environnement passe nécessairement par le maintien en tout cas, et l'aménagement si possible, d'un réseau de chemins compatibles. Incontestablement, c'est là que se situe le principal obstacle au développement de l'équitation d'extérieur et de l'attelage de loisir et la gestion de ce réseau dépend d'abord et avant tout du pouvoir communal et des règlements forestiers.

Source : Extrait du site www.equinfo.org

grande polyvalence, au multi-usage des sentiers. Une position qui peut aller à l'encontre de celle de l'Administration wallonne qui prônerait plutôt une spécialisation de certains chemins destinés aux cavaliers, essentiellement pour des questions de sécurité. Certains territoires développent leurs réseaux lents en prenant en compte un ratio de 25% de macadam et 75% de revêtement en dolomie. Mais la recherche de revêtements plus performants pourrait répondre au multi-usage des chemins.

Les informations concernant les circuits, chemins, itinéraires ont non seulement besoin d'être mises à jour en temps réel, mais aussi d'être partagées par tous les acteurs, les partenaires et usagers du tourisme équestre. De nouvelles technologies, au service du tourisme équestre, voient le jour. C'est le cas notamment de l'usage du GPS ou d'autres systèmes de soutien technique à la randonnée. Selon certains, le GPS serait une manière de bypasser le balisage de sentiers, aujourd'hui fastidieux et gourmand en main-d'œuvre. Les propriétaires de gîtes équestres sont fortement intéressés par le principe de location de GPS et la formation à leur fonctionnement.

Les circuits équestres GPS

La Fédération Touristique de la Province de Namur met à disposition du randonneur un site dédié au tourisme GPS : <http://www.tourismegps.be/>.

Aujourd'hui, un circuit spécialement tracé pour les cavaliers est en ligne : A cheval entre les deux provinces. Il forme une boucle de 27kms et démarre à Marchin, au relais équestre de la Malle Poste.



Structuration de l'offre touristique

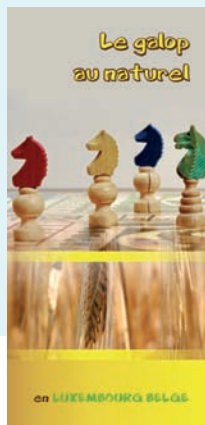
Un autre challenge, a priori, du tourisme équestre consiste à structurer l'offre autour de produits touristiques proposant un service complet et de qualité aux randonneurs et de faire connaître cette offre. L'information existe. Mais les Maisons du Tourisme constatent une faible utilisation ou demande de cartes ou de brochures descriptives des circuits équestres, comparativement aux circuits pédestres ou cyclistes. « Ca ne décolle pas », disent-elles. Une interpellation claire qui conforte l'expression de certains gîteurs équestres qui avouent recevoir très peu de clients cavaliers... Une réponse avancée à ce constat est le réseautage informel existant entre cavaliers, le bouche-à-oreille et l'accueil informel de randonneurs par des connaissances, d'autres amis randonneurs, ... Un deuxième élément est la manque d'offre de location de chevaux de randonnée.



Cellule «Cheval Passion»

Hébergée au sein de la Fédération Touristique de la Province de Namur, la cellule Cheval Passion, coordonnée par Rita DUPONT, a mis au point plusieurs outils à disposition des touristes et opérateurs touristiques équestres. Parmi ceux-ci :

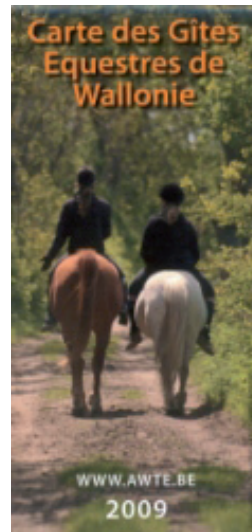
- le portail <http://horse.ftlb.be>, mine d'informations et de liens sur la Région et le monde équestre en général
- des balades GPS téléchargeables sur le site
- un vademecum des acteurs de la filière équestre
- des témoignages de propriétaires de gîtes, de cercles équestres, ...
- un agenda d'activités équestres



Le **Tour du Condroz** est une initiative menée par quelques passionnés des chevaux, propriétaires de gîtes équestres. Il s'agit d'offrir au cavalier randonneur un accueil étape par étape pour lui et son cheval. Cela permet aux fans de randonnées de relier plusieurs points en quelques jours et de toujours trouver le nécessaire pour l'hébergement de son cheval, ses bagages étant pris en charge par les gîteurs.

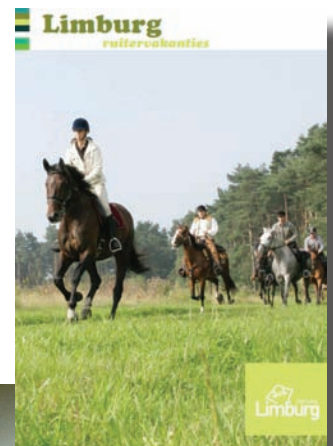
Informations : <http://www.lamalleposte.be/Gtec.htm>

D'autres initiatives tentent d'assurer un support aux cavaliers soucieux d'organiser leurs randonnées. Parmi celles-ci, on peut retrouver :

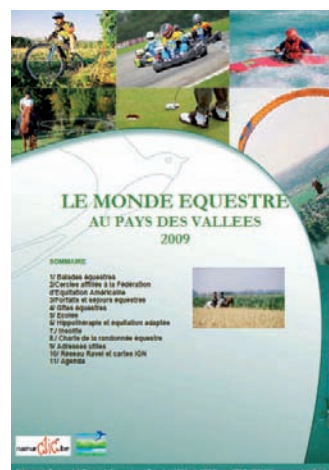


Association Wallonne de Tourisme Équestre
www.awte.be

Le très beau folder de la Province du Limbourg
www.toerismelimburg.be



... et la campagne de promotion «Paard slaapt gratis»

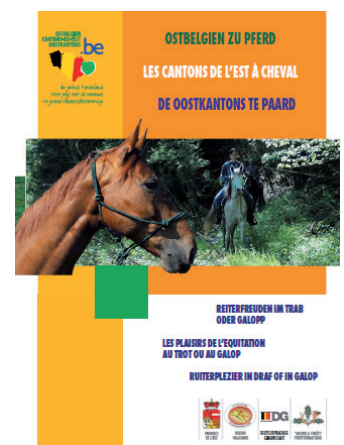


Le vademecum de la Province de Namur

<http://www.ftpn.be/paysdesvallees-fr/>

La brochure des Cantons de l'est

www.eastbelgium.com



Animation territoriale

Une autre question concerne les dispositifs d'animation de territoire (notamment transcommunaux) : l'engouement pour le tourisme équestre est tel que tous veulent être à la manœuvre (les Groupes d'Action Locale, les Maisons du Tourisme, les Centres culturels, les Agences de Développement Local).

La mise en réseau des acteurs d'un territoire trouve un écho favorable dans la méthodologie pratiquée dans le cadre de LEADER. Ainsi, l'axe 4 du FEADER (Fonds européen Agricole pour le Développement Rural) finance des projets tels que celui mené par le GAL Pays des Tiges et Chavées dans le domaine équestre.



Le projet de filière équestre du GAL Pays des Tiges et chavées

Ce projet se nomme : «Le cheval, partenaire privilégié de la ruralité et atout pour le développement d'Assesse, Gesves et Ohey». Il se structure autour des trois axes suivants :

- Mise en réseau et communication : l'objectif est de créer les conditions favorables à l'émergence d'une mise en réseau des acteurs locaux liés directement et indirectement au secteur du cheval par la création d'un site web, d'un logo et d'une charte graphique, d'un lieu de rencontre pour les acteurs équins du territoire.
- Soutien aux concours équestres
- Professionnalisation de la randonnée équestre : le GAL a comme objectifs d'apporter un encadrement temporaire favorisant le développement d'un ensemble d'itinéraires balisés à l'usage des chevaux et des attelages, le développement de sites d'hébergement pour chevaux et cavaliers, l'ouverture de lieux d'accueil en journée pour les randonneurs.

Informations :

<http://www.tiges-chavees.be/filiere-equestre.html>



© François Migeotte

Formations en tourisme équestre

Accueillir le touriste équestre ou créer de l'activité touristique autour du cheval demande une bonne dose de passion. Mais cela s'avère de moins en moins suffisant. La formation actuelle des opérateurs équestres est clairement orientée « sport » et un peu loisirs. D'une manière générale, les aspects « tourisme » sont méconnus. En France, une formation d'accompagnateur de tourisme équestre a vu le jour avec à la clé de l'emploi salarié ou l'auto-crédation d'activité. Mais les organisateurs de la formation l'annoncent : la saisonnalité d'une telle profession est là, avec toute la précarité au niveau emploi que cela peut induire. Il faut cependant noter que la situation wallonne diffère de la France où la présence d'un accompagnateur breveté est nécessaire lors de l'organisation de toute randonnée.



La Fédération Francophone d'Équitation et d'Attelage de Loisirs (FFE) est spécialisée dans le tourisme équestre. A ce titre, la FFE organise diverses formations dont celle d'accompagnateur de tourisme équestre.

Informations : www.ffe.be



Recommandations des participants à l'atelier «Tourisme, coopération transcommunale et mobilité»

A propos des infrastructures et de la mobilité :

- Faciliter l'accès du RAVEL aux cavaliers et attelages
- Utiliser au maximum des revêtements qui conviennent aux chevaux (même pour les chemins de remembrement)
- Augmenter la polyvalence des sentiers existants, leur multi-usage
- Trouver des synergies entre administrations pour permettre l'accès à la nature à différents usagers. (Le maillage existant ne semble en effet pas adéquat à une forte spécialisation des sentiers en fonction des usagers.)
- Centraliser les informations concernant la responsabilité des aménageurs, concepteurs des sentiers et du balisage (en l'occurrence, les communes, les associations) et clarifier le cadre législatif à ce sujet (balisage permanent, balisage temporaire...)
- Impliquer le monde associatif équestre et les professionnels du secteur à la conception d'itinéraires équestres (travail en synergie avec la Région wallonne et les provinces)
- Sensibiliser les associations équestres à prendre part à des actions de nettoyage et déblayage des sentiers

A propos de la mise en réseau :

- Sensibiliser les cavaliers, meneurs et associations équestres (minoritaires en regard des piétons et cyclistes) à s'intégrer dans les endroits de réflexion, de conception des outils de tourisme équestre. La polyvalence déclarée renforcera le nombre d'utilisateurs pouvant faire pression sur les différents niveaux de pouvoirs publics.
- Créer la complémentarité avec les usagers VTT et marcheurs
- Favoriser les approches supra-communales du tourisme et de randonnées équestres

A propos du soutien aux opérateurs touristiques :

- Soutenir les initiatives innovantes telles que : mise à disposition de GPS pour les randonneurs, mise en ligne des circuits de randonnées, forum internet de randonneurs, diffusion des cartes via les revues équestres spécialisées,...
- Identifier les besoins des touristes équestres flamands, réaliser une étude du marché «Tourisme équestre» au niveau wallon
- Soutenir le développement des gîtes équestres (en reconnaissant les besoins spécifiques liés à ces gîtes, notamment en matière d'hébergement et soin des chevaux)
- Sensibiliser les agriculteurs-éleveurs à produire des chevaux adaptés à la randonnée, à mettre en place des services de location de chevaux de randonnée

Atelier 2 : Mobilité fonctionnelle, services à la collectivité / aux personnes

Les enjeux identifiés sont : les rôles et place actuelle du cheval dans les services aux collectivités, l'adaptation des équipements et véhicules, les atouts et limites du cheval pour le bien-être individuel, les synergies entre métiers sociaux et filières équine.

Des disciplines liées à la santé et au bien-être se renforcent, se font connaître auprès des gens. C'est le cas de l'hippothérapie ou de l'équicoaching.

La mobilité fonctionnelle n'est pas en reste. A l'heure où l'on doit miser sur la réduction des dépenses énergétiques liées à la mobilité, le cheval représente un atout encore trop peu valorisé et reconnu. Quelques initiatives pointent le bout du nez : des chevaux cantonniers, du 4X4 vert pour la randonnée accessible aux personnes à mobilité réduite, le cheval de trait pour collecter les déchets en ville et entretenir les espaces verts.

Cheval et bien-être

Selon Ingrid Albert, l'équicoaching est la conjonction de trois objectifs :

- Apprentissage de stratégies de réussite personnelle.
- Faire évoluer sa confiance en soi.
- Améliorer son intelligence relationnelle.

On atteint généralement ces objectifs par :

- Mise en lumière de ses talents.
- Dépassement de soi.
- Prise de conscience de l'impact de ses comportements sur son environnement.
- Fixation d'objectifs et anticipation.
- Communiquer de manière claire et précise.

Equicoaching ?

L'équicoaching est une méthode de coaching individuel ou d'équipe en utilisant le cheval. Il développe un puissant effet miroir. Le cheval ressent toute l'intention, les émotions et l'expression non-verbale des humains et il y réagit instantanément à travers ses comportements. Ainsi, le cheval révèle les réactions habituelles de chaque personne qui prend rapidement conscience par elle-même de son mode de fonctionnement.

Par sa supériorité physique, le cheval oblige à réagir, à se positionner, ce qui stimule le changement et permet de s'entraîner à de nouvelles stratégies qui seront transférées dans le vie professionnelle.

L'équicoaching s'adresse aux managers, chefs de projet, chefs d'entreprise, commerciaux, tous les responsables souhaitant développer leur qualité de communication et leur leadership mais aussi aux accompagnateurs de changement, coachs, professionnels de la relation d'aide, et les personnes dans une démarche de développement personnel.

Bien communiquer à propos de l'équicoaching se révèle passablement difficile. Souvent, on ne se rend compte du contenu et de sa valeur ajoutée qu'après expérimentation. Les termes equicoaching, hippothérapie, etc. font aujourd'hui référence à des contenus très variés. Il existe notamment un certain amalgame entre hippothérapie (qui entre dans un processus thérapeutique) et équitation adaptée (loisir adapté aux moins mobiles par exemple). Ce secteur est méconnu et très peu reconnu par les bailleurs de fonds publics. L'accès aux subventions est rendu difficile de par le contenu même de l'activité. S'agissant d'hippothérapie (dans son acceptation large) par exemple, à qui les acteurs doivent-ils s'adresser ? A la santé ? A l'agriculture ? Aux services des sports et des loisirs ? Au Ministre de l'emploi ? Et pourtant, il existe une réelle volonté de fédérer l'ensemble des acteurs au sein d'un organe représentatif du secteur, la Fédération pour la Rencontre de la Personne Handicapée et du Cheval (FRPHC). Des opportunités existent par ailleurs pour trouver les fonds nécessaires à son fonctionnement par exemple en introduisant un dossier pilote (1 an) auprès des ministres en charge de la santé et de l'agriculture par exemple.

Hippothérapie : le témoignage de Fiona Lefevre de la Ferme d'Ivoy

Je m'appelle Fiona Lefèvre, mon mari, Jacques et mes enfants Tatiana et Kaïa, habitons dans la région namuroise depuis 5 ans. Au départ, j'ai suivi une formation de kiné et d'hippothérapie, ensuite institutrice primaire et également maternelle. Ce qui m'a donné une formation extrêmement complète, une très bonne approche pour le travail que j'effectue actuellement. Je monte à cheval depuis 45 ans, j'ai passé les brevets d'équitation et fait plus de 10 ans de randonnées.

Nos installations équestres sont situées à Ivoy. Il y a deux parties dans le manège, les cours d'équitation des Ecuries d'Ivoy et ceux de la FEPEMOVA, elles sont combinées: dans la première partie, il y a les cours traditionnels d'équitation, de la voltige, de l'obstacle, des promenades, de la monte à cru, des jeux à cheval, des pony games, de l'éthologie, des cours d'attelage, des stages à chaque vacances, ouverts à tous, et l'autre partie l'asbl «Fédération équestre pour personnes moins valides», dont je suis la présidente. Cette asbl s'occupe des personnes en difficulté d'apprentissage.

Comment c'est créée cette asbl ?

L'asbl a été créée par une dame qui, ensuite, m'a demandé d'en prendre la présidence et de m'occuper des personnes à mobilité réduite. Bien sûr, je n'avais pas énormément de temps, mais j'ai accepté car je suis fort sensibilisée aux personnes en difficulté.

Il s'avère que l'association a un petit peu stagné. Il y a à peu près deux mois, mon mari et moi-même avons repris l'asbl à notre compte. J'ai quelques personnes en difficulté d'apprentissage que j'essaie le plus possible d'intégrer au niveau des cours traditionnels. Pour moi, en hippothérapie, il y a deux tronçons : les personnes qui sont plus lourdement atteintes, qui ont besoin d'un kiné, d'un psychologue, de médecin et qui font des séances en général individuelles avec un matériel plus imposant, palans, selle adaptée, ... J'ai eu quelques personnes de ce type là, mais, depuis mon déménagement, je n'ai plus suffisamment de matériel lourd pour m'occuper d'elles. J'estime avoir des compétences, mais il y a des personnes bien plus compétentes et adaptées que moi pour faire cela; je préfère leur laisser ce type de personnes. Donc, la FEPEMOVA s'est orientée vers les personnes moins valides. Ce sont des personnes qui ne peuvent pas rentrer dans un système traditionnel d'équitation parce qu'ils ont un handicap mais n'ont pas besoin non plus d'hippothérapie en cours individuel, ce sont des personnes qui sont un peu sur le fil. Mais je leur enseigne les mêmes choses.

Quel type de population avez-vous au sein de votre asbl ?

Pour l'instant, j'ai un enfant autiste, un enfant trisomique, un handicapé physique et mental, j'accepte toute personne en difficulté et je les intègre dans un groupe. Je pense notamment à mon élève trisomique, qui suivait des cours individuels dans un autre manège. Souvent on a peur de mettre ces enfants avec le groupe parce que cela dérange ou on a peur d'un accident. Chez moi, dès le départ, je les mets en binôme, cela veut dire qu'ils sont derrière un autre enfant et doivent faire la même chose. Au début ils suivent, font la même chose que les autres et au fur et à mesure, ils prennent de plus en plus d'indépendance, d'autonomie ; ce sont des enfants qui ont besoin de beaucoup de routine. Le but est de les intégrer le plus possible. Pour le moment la FEPEMOVA travaille au quotidien avec des personnes différentes pour pouvoir leur donner l'occasion

d'apprendre l'équitation ou l'attelage et de prendre du plaisir comme tout le monde.

Que donnez-vous comme cours ?

Nous donnons des cours d'attelage à des personnes qui ne peuvent pas toujours monter. Par exemple, nous avons ce monsieur qui a eu un très grave accident, un autre avec un pied bot, une dame en difficulté respiratoire... donc pour ces personnes, l'attelage est intéressant. Ils apprennent à mener un attelage surtout avec mon mari, et avec un système de doubles guides, ce qui nous permet aussi d'avoir le contrôle en cas de difficultés (un peu comme le système de double pédalier dans les auto écoles !). Nous avons pu voir que ce système est très efficace quand nous avons fait «la route du poisson», car là, il y a une équipe de meneurs qui accompagnent des handicapés tout le long des 300km de compétition. Ce sont les «Hardis Mareyeurs». La difficulté d'apprentissage est grande, il faut faire comprendre le danger, nos chevaux vont bien, mais lorsque l'on se promène sur la route, on ne peut pas tout prévoir, une voiture qui passe très vite, un animal qui traverse, le cheval peut avoir une réaction que nous ne savons pas et il faut pouvoir le retenir. Et c'est là qu'il faut avoir du réflexe, cela prend un certain temps. On ne peut pas apprendre le réflexe...

Et l'Hippothérapie ?

L'hippothérapie, c'est la thérapie par l'équitation. On s'est aperçu que le cheval aidait le contact avec les personnes en difficulté. Je dis toujours aux parents que l'équitation c'est le seul sport où il y a un contact. Vous n'avez pas de contact avec votre raquette, votre ballon, ... On dépend de l'animal. L'animal joue un rôle important, il faut le sentir et le respecter. J'essaie de faire comprendre pourquoi l'animal réagit comme ceci ou comme cela.

L'équitation éthologique appelée aussi équitation naturelle ?

L'équitation éthologique, cela existe depuis très longtemps... Mais on en parle de plus en plus maintenant. Dans les grandes lignes, c'est apprendre à mieux comprendre comment le cheval réagit et essayer d'entrer dans son jeu pour obtenir ce que l'on veut faire avec lui. Ce sont les outils de la communication avec le cheval et cela sert à créer une relation saine et de confiance entre l'homme et le cheval. C'est un peu comme de la psy..., on fait réfléchir le cavalier aux difficultés que le cheval a d'apprendre. Une fois par trimestre, je fais du travail à pied d'éthologie » (très basique) avec mes élèves pour leur faire sentir et comprendre ce que le cheval ressent et pourquoi il réagit quelque fois comme ceci ou comme cela. Il y a des éthologues extraordinaires, qui ont un don, ils travaillent avec un cheval et au bout d'un moment, rien qu'en les regardant, ils leur font faire un exercice. Ils ont étudié le cheval dans la nature, pour mieux comprendre leur comportement.

Informations : <http://ecuriesdivoy.skyrock.com/>

Le 4X4 vert

En étudiant et concevant une voiture d'attelage adaptée, conciliant les contraintes de la chaise et de l'attelage, l'asbl 4X4 vert permet aux personnes à mobilité réduite de découvrir la pleine nature en silence et en toute autonomie.

L'attelage est tiré par un poney de petite taille, qui peut donc être manipulé, pansé et harnaché par une personne seule, y compris depuis une voiturette.

Comme d'autres enfourchent leur VTT, les PMR peuvent ainsi se déplacer de manière autonome et en toute quiétude, puisque le cheval est silencieux lors de ses déplacements.

Ceci permet la (re)découverte du plaisir des sens sur des circuits en pleine nature (en forêt, dans les champs,...), pour des circuits touristiques ou culturels (champ de bataille de Waterloo,...), pour les vacances ou le sport.

Des promenades «à la carte» ainsi que des animations/initiations pourront être organisées pour des groupes (écoles, institutions,...) ou pour des particuliers.

Informations : www.4x4vert.be



Le cheval de trait au service d'une gestion forestière et rurale durable

Le vaste projet Interreg IV intitulé «Le cheval de trait au service d'une gestion forestière et rurale durable» est désormais sur les rails depuis le 1er janvier 2009. Les études se dérouleront sur 4 années.

Cinq thèmes sont abordés dans ce projet.

1. étude technique d'un chantier d'exploitation forestière afin de le mener de la manière la plus rentable d'un point de vue économique et écologique.
2. les machines hippotractées et machines forestières
3. le cheval en ville
4. le tourisme rural

5. le potentiel de développement et utilisation environnementale

Le volet 1 s'adresse à la forêt. Il recherche la complémentarité de la machine dans l'exploitation forestière avec des chevaux de trait.

Le volet 2 présente notamment des expérimentations sur le terrain, en forêt ou dans des milieux protégés, en vue de démontrer l'efficacité et la rentabilité économique, environnementale et sociale de l'usage de machines spécifiques hippotractées (porteur forestier avec moteur acceptant l'huile végétale et porte outil avec matériel spécifique et adapté à la forêt).

Le volet 3 présente des formations spécifiques pour les travaux communaux à effectuer avec des chevaux de trait. Celles-ci seront données pour des ouvriers communaux et des entreprises de travaux communaux. (fauchage, ramassage de poubelles, nettoyage de zones, distribution de courriers communaux, arrosage...).

Le volet 4 présente l'approche du cheval de trait, les rudiments de conduite d'un attelage, l'initiation du travail de débardage au cordeau (formations de type court et d'initiation à destination surtout d'un public scolaire des écoles secondaires et professionnelles à orientation agricole ou sylvicole), mais aussi la maréchalerie et le maréchage pour les utilisateurs de chevaux de trait (débardeurs, meneurs, éleveurs). Et enfin une formation de débouillage de chevaux pour les différents utilisateurs.

Le volet 5 étudie les réglementations de chaque partenaire au vu des expérimentations effectuées dans les différents volets afin de le référencer dans un «code de bonne conduite».

En sus, en dehors du projet, le FOREM offrira aux demandeurs d'emploi des 3 régions la possibilité de se former au métier de débardeur avec chevaux, formation de longue durée (10 mois) comme il l'a déjà expérimenté à l'occasion d'un précédent projet Interreg.

Informations :

<http://www.cecd.be/CECD/actions-projets-debardage.html>

Les enjeux identifiés dans l'atelier

Infrastructures et matériel

- Sentiers et chemins inadaptés
- RAVeL : souvent rien de prévu pour les chevaux
- Difficulté de trouver du matériel d'attelage adapté (ex. 4*4 vert)

Communiquer sur les services

- Les termes equicoaching, hippothérapie, etc. font aujourd'hui référence à des contenus très variés. Il existe notamment un certain amalgame entre hippothérapie (qui entre dans un processus thérapeutique) et équitation adaptée (loisirs adaptés aux moins mobiles par exemple).
- S'agissant du ressenti des personnes qui y participent, bien communiquer à propos de l'equicoaching est passablement difficile. Souvent, on ne se rend compte du contenu et de sa valeur ajoutée qu'après expérimentation.

Accès au financement

- L'accès aux subventions est rendu difficile de par le contenu même de l'activité. S'agissant d'hippothérapie (dans son acceptation large) par exemple, à qui les acteurs doivent-ils s'adresser ? A la santé ? A l'agriculture ? Aux services des sports et des loisirs ? Au Ministre de l'emploi ? Même les administrations se rejettent la patate chaude entre elles.
- Il n'y a pas de référent unique au sein de l'administration du SPW pour le secteur considéré.
- De même, l'accès à certains financements dans le secteur agricole est entravé par la non-reconnaissance du statut de l'exploitation.
- Enfin, l'accès aux subsides existants est souvent fastidieux (ex. aides AWIPH pour du matériel roulant adapté à la personne handicapée).
- Par ailleurs, la FRPHC (la Fédération pour la Rencontre de la Personne Handicapée et du Cheval) est moribonde depuis +/- 7 ans par manque de financement.
- Les opportunités, sources de financement afin de développer leurs activités et projets, ne sont guère connues des acteurs du secteur.
- Des opportunités de financement des activités ont été succinctement évoquées en séance
 - Pour l'insertion socio-professionnelle : OISP, EFT
 - Via les appels à projets européens : FSE (Fond Social Européen – www.fse.be), INTERREG (programme européen de coopération transfrontalière - www.interreg-fwvl.eu)



Recommandations des participants à l'atelier «Mobilité fonctionnelle, services aux personnes et aux collectivités»

A propos des infrastructures et de la mobilité :

- Mettre en place des recommandations dans le cadre de travaux de réhabilitation de sentiers (RAVeL, remembrement, ...) en faveur de pistes bi-bandes (bande béton pour le piéton, cycliste et bande enherbée pour les cavaliers)

A propos de la mise en réseau et l'accès aux financements :

- Fédérer l'ensemble des acteurs au sein d'un organe représentatif du secteur, la Fédération pour la Rencontre de la Personne Handicapée et du Cheval (FRPHC). Des opportunités existent par ailleurs pour trouver les fonds nécessaires à son fonctionnement par exemple en introduisant un dossier pilote (1 an) auprès des ministres en charge de la santé et de l'agriculture par exemple.
A charge pour cette cellule,
 - D'assurer la représentation et la défense des intérêts des acteurs du secteur auprès des instances compétentes ;
 - De clarifier les définitions des différents services proposés et en assurer la promotion ;
 - D'organiser un service de veille sur les possibilités de financement du secteur ;
 - D'assurer un appui aux professionnels
 - Etc.
- Faire connaître les sources de financement aux acteurs de l'hippothérapie et de l'equicoaching afin de développer leurs activités et projets

Atelier 3 : Le cheval dans l'économie rurale

L'économie du cheval voit son avenir dans la production agricole et des activités multiples

D'entrée de jeu les intervenants sont amenés à caractériser ce secteur méconnu du grand public, avec une image élitiste qui lui colle au train. Ils insistent à juste titre sur le poids économique de la filière chevaline. On dénombre pas moins de 1800 emplois directs et une valeur ajoutée qui atteint a minima les 100 millions d'€. Ce sport botte entre 70 et 80.000 pratiquants (pas tous recensés) et se hisse dans le tiercé de tête des sports et activités de loisirs, derrière le football et le basket ! 20% d'entre eux sont des sportifs, les 80 % restant, des amateurs visiblement passionnés.

Pour des raisons culturelles, dira-t-on, la viande chevaline a perdu sa cote, bien que 80% des chevaux enregistrés par les éleveurs sont destinés en fin de vie pour la boucherie, majoritairement de la nourriture pour ... chiens.

Côté métiers, les filières de formation ne sont pas toujours valorisées en termes d'orientation professionnelle et demanderaient de s'adapter au potentiel important de métiers émergents directement liés au cheval ou en lien. Métiers, qui demandent des compétences complémentaires à l'élevage ou l'entretien habituel des chevaux. Pour ne citer que quelques exemples abordés au cours de l'atelier d'usages multiples du cheval, on retiendra le tourisme équestre, le cheval et le bien-être (shiatsu et hippothérapie), le transport de personnes et d'élèves.

Ces passionnés ne rencontrent pas toujours la viabilité, c'est du vivant, il y a du risque, les contraintes sanitaires et légales sont nombreuses et jugées peu adaptées à la spécificité du secteur et du cheval, voire pas toujours appropriées pour soutenir une filière qui prend progressivement conscience de la nécessité de « clarifier » le secteur et de lui donner une autre image.

C'est une course d'obstacle, parmi les principaux soulevés : une T.V.A. « dissuasive », soit 21%, et peu concurrentielle par rapport aux pays voisins, comme la France (6%); le puçage des chevaux, dont le coût est jugé prohibitif, toujours par comparaison avec les voisins européens, et la lourdeur administrative croissante ; le peu de mesures d'aides financières à l'installation, à l'obtention de prêts à taux réduits, à l'acquisition du foncier ; à un statut d'employé et d'exploitants spécifiques au sein du secteur agricole (à l'exception des activités de spectacles).

Au final, retenons le témoignage de notre entrepreneur témoin Eddy Van der Schueren illustre la raison qui l'a guidé pour continuer à vivre sa passion, par la diversification dans son activité de base (réhabilitation du cheval de trait dans des travaux délicats de maraîchage et de pépinières, mais surtout la création d'un équilibre sub-

til entre activités de type agricole (moins, voire pas rentables) et activités de services, de loisirs et de spectacle (plus rentables). Un petit tour en calèche et on voit le vaste monde du cheval avec d'autres yeux...

Extrait du site d'Equinfo

Anne-Marie, la mère, s'occupe de l'administration. Eddy, le père, vous accueille au centre de jardinage quand il n'est pas au bout de la pépinière de pleine terre. Edouard et Hervé, les fils, s'en vont créer des jardins. Avec les collaborateurs qui les entourent, les Van der Schueren forment une entreprise familiale de 9 personnes, un magnifique résultat après 45 ans d'expérience. C'est en effet en 1964 qu'Eddy produisait ses premières boutures. Installée à Villers-la-Ville depuis 1967, l'entreprise, avec 4 hectares pour la production des arbres, arbustes, conifères et plantes vivaces, a toujours privilégié le dynamisme sans oublier ses racines. Eddy est issu d'une famille d'agriculteurs de Grimbergen ayant élevé des chevaux de trait depuis 1830. Passionné également par l'élevage, il travaille avec ses chevaux dans ses pépinières. Il y a quelques années, on pouvait penser que c'était là un archaïsme. On redécouvre aujourd'hui à quel point les chevaux ont un impact positif sur la structure du sol. Un point essentiel pour la qualité des plantes.

Tél : 071/87 89 24 - Fax : 010/87 50 97

decoplant@freeworld.be

www.decoplant.be

Une interview Dailymotion d'Eddy : Il nous explique comment le travail au cheval de trait dans ses pépinières a augmenté la qualité de sa production horticole.

http://www.dailymotion.com/video/x7vr9z_les-pepinieres-decoplant-villerslav_animals



Le Centre Européen du Cheval à Mont-le-Soie

Fondé en 2000, le Centre Européen du Cheval occupe 17 hectares dans une clairière sur l'un des sommets du massif ardennais de la commune de Vielsalm. Le domaine de Mont-le-Soie appartient à la Région wallonne qui en a confié la gestion à une asbl dont le Conseil d'Administration se compose de représentants de la Région wallonne, de la Province de Luxembourg, de la Commune de Vielsalm et de l'Université de Liège.

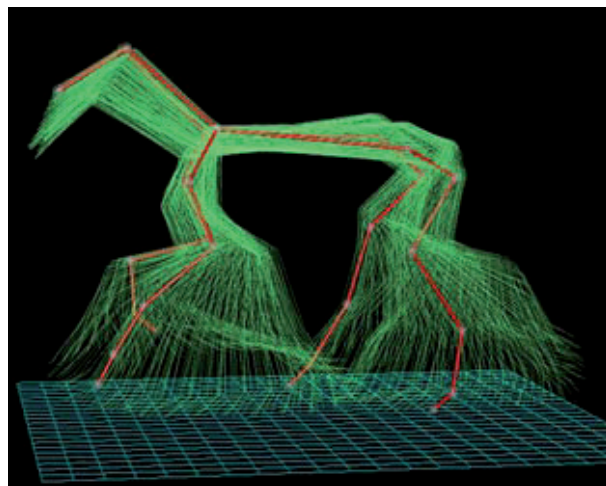
Dédié aux activités équestres, à la recherche vétérinaire et à la promotion de la filière wallonne, Mont-le-Soie se profile comme un pôle d'excellence à disposition de l'ensemble des acteurs sportifs, scientifiques et économiques du secteur équin.

Les objectifs principaux de l'a.s.b.l. « Centre Européen du Cheval de Mont-le-Soie » sont les suivants :

- la recherche équine en collaboration avec la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège (Ulg), et notamment un travail sur le dépistage de l'ostéochondrose, une pathologie affectant 30 % des chevaux de sport et ayant un impact économique et sportif majeur suite à une réforme prématurée.
- la valorisation des produits issus de l'élevage wallon.
- la formation et le développement économique de la filière équine.
- le développement d'infrastructures sportives (stages, entraînements, compétitions).

Parmi les missions de CEC, la mise sur pied des Ecuries wallonnes. Elles travaillent essentiellement à la prévention des pathologies du système locomoteur des chevaux dans le début de leur carrière sportive et réduisent les risques d'échec et de réforme précoce tout en optimisant les performances des chevaux. Ce projet, initié par la Région Wallonne, vise à réunir l'ensemble des acteurs de chaque discipline : les éleveurs, les cavaliers et les moniteurs sous l'égide de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles. Les chevaux sélectionnés sont entraînés et suivis en vue d'une participation à des événements

sportifs nationaux et internationaux (dressage, jumping, complet, endurance, ...).



Source : Unité d'investigation et de revalidation du système locomoteur équin (<http://montlesoie.be>)

Quelques références sur le sujet «Cheval et économie rurale»

1. Des fiches technico-économiques de la filière équine Haute-Normandie :

- activité de prise en pension associant des services spécifiques liées à la reproduction
- système de pension pour chevaux
- travail et valorisation des chevaux de sport

2. Un site français sur les métiers du cheval www.lesmetiersducheval.com

3. En Wallonie : formations aux métiers du cheval

- Groupement Hippique des Cercles Réunis : www.ghcr.be
- Descriptif FOREM pour Eleveur-soigneur/éleveuse-soigneuse de chevaux : <http://www.leforem.be/Horizonemploi/rome/41122.html#>
- Métiers du cheval : http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=3795&do_check=



Recommandations des participants à l'atelier «Le cheval dans l'économie rurale»

- Faire un état des lieux du secteur, par la réalisation d'une étude économique et d'une autre sur les métiers du cheval et les offres de formation liées. Identifier le potentiel actuel et les opportunités qu'offre le cheval, par un état de lieux des besoins et des ressources du secteur.
- La question de la professionnalisation est posée en lien avec la nécessité, d'élaborer un statut dont la reconnaissance permettra la certification des métiers et ainsi d'organiser un accès à la profession. Sans oublier une formation continuée axée sur la qualité.
- Créer des lieux de rencontre et de visibilité du secteur avec un forum des métiers.
- Règles internes à chaque secteur
- Faire fonctionner les structures, mobiliser
- Une fiscalité attractive permettrait de soutenir le secteur et de le rendre plus transparent.
- Et enfin un lien plus étroit avec l'agriculture pour des produits spécifiques de qualité (foins, litières, ...) et pour une meilleure valorisation des déchets (fumier, litières) comme engrais ou source d'énergie.

Atelier 4 : Diversification agricole

L'atelier «Diversification agricole» s'est appuyé sur trois expériences pour identifier les principaux enjeux liés à l'utilisation du cheval comme moyen de diversification agricole. Selon une étude menée par l'Université de Gand en 2003 à la demande de la Confédération Belge du Cheval, le secteur chevalin occupe une place importante en termes de valeurs ajoutées ou d'emploi. Leur étude ne tient compte que des effets directs. Or cette importance n'est pas toujours visible et se répartit sur plusieurs types d'activité. Quel apport peut avoir ce secteur pour l'agriculture ?

Au niveau des fournitures, c'est l'alimentation qui constitue le poste principal. « La prépondérance de l'alimentation grossière et de la pâture rend le nombre d'emplois limité, mais va de paire avec l'utilisation d'environ 75.000 ha de superficie agricole. La contribution des marchands-ferrants tant pour ce qui concerne la valeur ajoutée qu'en termes d'emploi représente environ le double de celle des vétérinaires. »

C'est l'activité d'élevage et la vente de chevaux qui constitue la majeure partie de la valeur ajoutée.

A cela s'ajoute la transformation via les abattoirs et la valorisation de sous-produits comme le lait de juments. Mais ce secteur a aussi des effets indirects importants que ce soit sportif, de loisir, de tourisme qui ont des répercussions également sur le secteur agricole notamment via le développement de gîte équestre.

On peut cependant constater que les plus-values générées par le développement de la filière équine ne sont pas réparties de la même façon entre les différents acteurs. Le secteur agricole n'en est certainement pas un bénéficiaire important. Comment améliorer les retombées du développement de la filière équine sur l'agriculture ? Quelles synergies développer ? Quelles mesures prendre dans le cadre des politiques de développement rural pour favoriser une diversification agricole en lien avec la filière équine ?

La Ferme de Comogne, laiterie chevaline.

Suite à un coup de cœur pour une ferme située à Focant, près de Beauraing, Christine de Cooman s'y installe et cherche à y développer une activité. L'idée d'un élevage de chevaux naît ainsi qu'un intérêt pour une expérience développée à l'étranger : la production de lait de jument. Elle démarre l'affaire seule, il y a treize ans ne se rendant pas bien compte des difficultés qui allaient survenir.

Lors de l'installation en 1997, la Ferme de Comogne a été reconvertie en agriculture biologique dans une volonté d'offrir des aliments sains grâce à une gestion globale des sols, des cultures et des troupeaux, au respect des cycles saisonniers ainsi qu'à l'interdiction des engrais et autres produits de synthèse. Les animaux sont traités avec respect, nourris avec des aliments principalement

issus de l'exploitation elle-même. Les chevaux sont élevés en groupe afin de favoriser les comportements naturels. Aujourd'hui, ce sont 50 chevaux qui sont élevés dont 28 poulains.

Les difficultés viennent d'abord de la charge de travail. 28 juments à traire à un rythme de 4 traites par jour (début à 4h du matin) lié à la faible quantité par traite. Christine de Cooman estime en moyenne la production d'une jument à 2,5 litres de lait par jour durant une période de quatre mois. La traite se fait à la machine, mais le travail est très manuel. La main d'œuvre est donc très importante. Le litre de lait se vend 11 euros.

La rentabilité attendue n'est pas au rendez vous. L'activité rembourse à peine les frais encourus.



La Ferme Château de Laneffe

Fille d'un garagiste, passionné de chasse qui avait décidé d'acquérir le domaine de Laneffe pour les terres dont il désirait faire une réserve de chasse. Le bâtiment ne l'intéressait absolument pas. Danielle Goyens décide de s'y installer avec son époux désireux de devenir agriculteur. Aujourd'hui, 70 des 90 hectares que compte le domaine sont dévolus à l'agriculture. Quant au bâtiment, il était en mauvais état, il a fallu investir. Mais comme les activités agricoles ne permettaient pas de payer l'entretien des terres et du bâtiment, la décision fut prise d'ouvrir une chambre d'hôte en 1992. En 1994, le domaine comporte déjà 4 chambres d'hôte et 2 petits gîtes de 4 et 6 personnes. Fin 1999, toutes les chambres sont totalement rénovées, modernisées, personnalisées.

Aujourd'hui, le domaine dispose de 5 chambres et de 4 grands gîtes, ce qui lui permet d'accueillir jusqu'à 50 personnes (15 en chambre et 35 en gîte).

Les gîtes sont des gîtes équestres. Treize boxes sont en effet disponibles pour accueillir des chevaux (+ prairie, piste extérieure, ...). Danielle Goeyens insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un manège. Les cavaliers doivent venir avec leur chevaux. Pour elle, ce n'est pas le même métier. Elle n'élève pas de chevaux. Son activité connaît pas mal de succès.

Ferme équestre du Try-Lambord

A l'origine, ferme mixte culture/ vaches laitières, les Dujardins ont décidé en 1991 de se reconvertir progressivement au niveau élevage des chevaux tout en continuant à cultiver pour les besoins nouveaux de la ferme (paille, céréales, foin, ...).

Un accord est passé avec le minotier pour assurer la fabrication de la nourriture pour les chevaux.

Ainsi, la ferme du Try-Lambord est devenue une ferme équestre. Colette Dujardin – Gheysen insiste sur le terme ferme car pour eux, ils sont restés des agriculteurs.

Ils bénéficient par ailleurs des mesures agro-environnementale. Les bandes enherbées servent aussi de chemins pour les chevaux.

L'expérience de réorientation est une réussite ? Aujourd'hui, la ferme compte 80 chevaux et organise des stages, des activités pour enfants, fait de l'hippothérapie...

L'idée d'une visite à la ferme du Try-Lambord qui symbolise bien une forme de diversification agricole est avancée par plusieurs participants.

Les enjeux identifiés au sein de l'atelier

Méconnaissances entre le monde des agriculteurs et celui de la filière équine

Plusieurs participants ont relevé ce manque de connaissance et de contact entre ces deux secteurs. A tel point que des agriculteurs qui développent leur exploitation partiellement vers la filière équine doivent revendiquer de garder leur « image » d'agriculteur. Cette méconnaissance peut parfois aller jusqu'à un rejet des uns par les autres ou à une méfiance. Or des concurrences existent exacerbées par des taux de TVA différents, des bails à ferme non appliqués si pas de statut agriculteur,...

Les participants à l'atelier insistent sur l'importance à créer des liens entre les deux secteurs. Non seulement pour développer une meilleure image les uns des autres mais surtout ce rapprochement est une condition préalable au développement de toute synergie. L'agriculture ne pourra bénéficier du développement de la filière équine que si les méfiances sont levées.

Liens entre agriculture et manèges : litière, foin, grains... Une qualité spécifique à produire.

La Ferme du Try Lambord (alimentation et soins des chevaux), la ferme de Comogne (alimentation et soins des chevaux) et le Château ferme de Laneffe (accueil de cavaliers) sont de bons exemple de complémentarité.

Ces complémentarités existent parce que les deux activités se côtoient en un même lieu. Des synergies similaires peuvent se penser non plus sur un même lieu, mais sur un territoire.

Des tentatives de rapprochement favorisant l'utilisation de produits agricoles par la filière équine sont cités.



La filière chanvre qui cherche à valoriser un de ses sous produits comme litière pour les chevaux. Le chanvre est à nouveau cultivé en Wallonie (Région de Bastogne) et est notamment utilisé dans les techniques d'éco-construction (isolation). Mais il s'agit d'éviter le mono-usage et de valoriser tous les sous-produits. Des expériences concluantes ont été menées avec Mont-le-Soie pour l'utilisation de la paille de chanvre comme litière. L'avantage du chanvre par rapport au copeau est qu'il est compostable.

La luzerne est également évoquée. De nouvelles stratégies herbagères plus autonomes, capables de couvrir au mieux les besoins des animaux à moindre coût et respectueuses de l'environnement sont testées en Wallonie. L'intégration de la luzerne dans l'assolement au niveau des exploitations agricoles est une piste à poursuivre. Elle permettrait d'assurer une alimentation de qualité pour la filière équine.

Pour renforcer ces liens, il importe de mener une **enquête auprès de la filière équine sur les besoins et les demandes que celle-ci pourrait avoir auprès du monde agricole.**

- Les *gîtes équestres et le développement du tourisme équestre* sont des pistes à poursuivre comme diversification pour les exploitations agricoles. Il faudrait cependant estimer l'importance du marché pour éviter une saturation trop rapide. L'observation de l'évolution de ce type de tourisme « durable » est à développer.
- En ce qui concerne les *produits spécifiques* comme le lait de jument, l'expérience a montré la difficulté de percer des marchés aussi bien organisés que les produits cosmétiques. La commercialisation dans les circuits traditionnels demande une force qu'une expérience isolée ne peut avoir. La vente directe apparaît alors comme solution, mais cela suppose de disposer d'une clientèle de proximité (proximité d'une ville, ...).
- La filière *viande de cheval* : 2% du marché en Belgique (poulains lourds de moins de 3 ans : 1,5 €/kg vif, viande essentiellement importée) contre 30% en Italie. Marché très concurrentiel (peu de valeur ajoutée) non abordé.

Cheval et Plan de Développement Rural

Le règlement régional relatif à la diversification agricole de **Poitou-Charentes**, par exemple prévoit des mesures d'aides mises en œuvre au titre des axes 1 et 3 du Plan de Développement Rural Hexagonal qui concerne la filière équine.

Dans le cadre de la diversification vers des activités non agricoles, les activités équestres sont explicitement reprises (structures de moins de 15 chevaux pour le gardiennage et 20 chevaux pour les activités équestres).

Sont soutenus dans ce cas :

- Les travaux de création ou d'aménagement :
 - o des écuries pour l'accueil exclusif de chevaux en gardiennage ou chevaux de passage ;
 - o des structures de travail des chevaux (carrière, rond de longe, marcheur, ...);
 - o des bâtiments d'accueil des cavaliers (sanitaires, vestiaires, selleries, ...);
 - o des bâtiments dédiés aux soins des équidés.
- Achats de matériel spécifique de transport non-motorisé (remorque, van, ...) ou aménagement d'un véhicule.

Des soutiens existent aussi dans les politiques de développement rural pour la vente et la transformation des produits de la ferme.



En 2005, les Haras Nationaux ont produit un **argumentaire en faveur de la prise en compte du cheval comme élément essentiel du développement rural**. Voici un extrait de celui-ci :

L'objectif de la diversification des activités hippiques a été utilisé dans de nombreuses démarches de progrès, isolées ou conduites d'un commun accord. Il se traduit dans les projets par la mise en place d'un nouvel atelier sur l'exploitation agricole : accueil de chevaux en pension à la ferme, développement d'une activité de tourisme équestre, installation d'un élevage de chevaux. Cette diversification de l'activité hippique permet à l'exploitant agricole d'avoir un contact plus large avec les consommateurs. Elle facilite souvent la réussite toujours difficile d'une diversification vers des activités non agricoles grâce à une meilleure connaissance des attentes des consommateurs déjà accueillis sur l'exploitation.

Compte tenu du niveau de risque pour l'entreprise, un projet de diversification dans le domaine du cheval doit naître d'une réelle opportunité locale qui a été mise en évidence par une étude de la demande et de l'offre existante. En outre, il doit être recherché les synergies par rapport aux activités de départ.

Par ailleurs, la mise en place d'une activité de service (accueil de chevaux en pension, hébergement de cavaliers, restauration) doit, outre la réalisation d'investissements matériels en infrastructures adéquates, s'accompagner d'investissements immatériels via une formation à l'agritourisme et aux réglementations en vigueur. C'est la qualité des prestations offertes qui assurera la pérennité de cette diversification. Pour cette raison, une analyse spécifique de la partie économique et relative à l'emploi de chaque projet doit être réalisée.

L'adoption de projets collectifs concernant ce type de diversification est de nature à faciliter le développement du marché et l'instruction des projets individuels. Les actions collectives relatives au travail et à la qualité sont alors à considérer comme une condition d'accès.

La création de valeur ajoutée concerne également la plupart des démarches de diversification des ateliers équins. Cet objectif est très souvent associé à l'enjeu qualité. Pour les élevages de chevaux de sport, il est

particulièrement repris par des mesures :

- d'amélioration de l'éducation du poulain en vue de son débouillage ;
- de sa valorisation sur des épreuves d'élevage ou de loisir, en fonction de l'utilisation ultérieure de l'animal ;
- de conservation d'une partie de la production sur l'exploitation pour y être utilisée.



Recommandations des participants à l'atelier «Diversification agricole»

- Créer des liens entre acteurs du secteur équestre et agriculteurs
- Identifier les complémentarités possibles entre activités équestres et agricoles, non seulement à titre individuel, mais surtout à dimension d'un territoire
- Diffuser largement les résultats des tests concernant la valorisation du chanvre et les stratégies herbagères plus autonomes
- Mener une enquête auprès de la filière équine sur les besoins et demandes que celle-ci pourrait avoir auprès du monde agricole
- Observer et caractériser le marché du tourisme équestre

Atelier 5 : Cheval et environnement

Le cheval peut se révéler un allié intéressant dans la gestion environnementale, notamment dans la gestion des zones sensibles, l'entretien des paysages, le pâturage extensif. Il peut être associé clairement à la production de services environnementaux et leur valorisation, mais également aux pratiques de l'agriculture biologique. Les partisans de la traction animale dans des cultures maraichères ou fruitières, par exemple, pensent que la traction animale, concept moderne pour revitaliser l'espace rural, est une composante d'un développement agricole intelligent et durable, et permet :

- De limiter le recours à l'emprunt
- L'installation sur de petites surfaces
- L'indépendance énergétique et l'autonomie de l'agriculteur
- La réhabilitation des animaux de trait : ânes, mules, vaches et chevaux
- La production d'aliments sans créer de pollution (CO₂, carburants, plastique de paillage)
- La valorisation des territoires à fort handicap naturel
- Une production diversifiée adaptée à la vente directe

Les enjeux identifiés au sein de l'atelier



Le débardage à cheval

Avec une productivité de 25 à 70-80 m³ de bois débardés/jour/cheval selon les conditions de travail, le débardage à cheval est concurrentiel en zones difficiles (pentes, sols hydromorphes) et sur des distances de traîne inférieures à 500 mètres.

En terme d'impact sur le sol, une étude d'Amélie Depauw

a mis en évidence les dégâts considérables provoqués par les machines en forêt; avec des chargeurs pouvant peser jusqu'à 45 tonnes, la compaction peut se faire sentir jusqu'à 80 cm de profondeur, des dégâts qui peuvent réclamer jusqu'à un siècle avant que le sol ne retrouve ses capacités optimales. L'exploitation attelée, avec une charge maximale de 4 tonnes est infiniment plus respectueuse des sols.

En terme de rémunération de services sociaux et environnementaux, le coût économisé en énergie fossile est estimé à 2€/heure en moins par rapport à la mécanisation.

Gestion des aires protégées à l'aide des chevaux

Voir les exemples de gestion avec des chevaux à :

- Réserve de la vallée de L'Hiène (avec des Fjords)
- Plateau des Tailles, sur une dizaine d'hectares avec des Fjords par Marc Philippot
- Réserve naturelle Natagora de Labuissière avec 4 Camargues, expérience rapportée par Jean-François Godeau
- Réserves sur une centaine d'hectares à Anlier et en Haute-Sûre avec des Fjords et des Highlanders par M. Parie-Arsène Jacques.

L'impact environnemental est généralement bon, y compris pour le gibier par amélioration du gagnage. Cependant le calcul de la charge doit être soigneusement établi et adapté au fil du temps. Ainsi une forte charge peut être envisagée au début pour lutter contre l'embroussaillage. Le site de Labuissière, en Hainaut, a permis un travail efficace depuis mars 2004 grâce à 4 chevaux camarguais. L'impact est très positif, hélas les chevaux ne permettent pas l'élimination du saule qui est envahissant dans les zones inondables. Les ânes sont mieux adaptés aux pelouses calcaires que les chèvres car tout en étant aussi sobres pour leur abreuvement, ils éliminent davantage les épineux, ne se laissent pas attaquer par les chiens errants et sont plus faciles à gérer que les chèvres par des clôtures.

Les prés de la Liègne, domaine des chevaux Fjords

Un joyau dont quelque 85 hectares de prairies humides ont été placés sous statut de réserve naturelle par la Région wallonne. Située en aval de Liègneux, celle-ci occupe la partie basse de la dépression salmienne. La Liègne la traverse sur 3 km, dans un axe SE - NO, après avoir creusé son cours au départ de nombreuses sources situées entre Regné et Hébronval.

Son nom : « Les prés de la Liègne ». Une réserve d'un grand intérêt écologique dont l'accès est strictement réglementé, et dont l'entretien par des méthodes culturales classiques, même raisonnées, pose problème.

Ainsi une vingtaine d'hectares des Prés de la Liègne seulement sont-ils entretenus par des agriculteurs conventionnels, selon des normes édictées par les gestionnaires. L'épandage y est, entre autres, interdit, et les activités culturales limitées à certaines périodes bien précises de l'année. La majeure partie du territoire, pour sa part, a été confiée aux bons soins de chevaux Fjord et de vaches Galloway. D'autres espaces sont, pour leur part, totalement ou partiellement interdits à la pâture, soit qu'ils constituent des biotopes trop fragiles, ou que les naturalistes s'y livrent à des expériences scientifiques.

L'élevage se compose actuellement de quelque trente chevaux. Une activité de tourisme équestre s'est donc développée parallèlement, à laquelle tous les Fjord participent par rotation. Qu'il séjourne sur pâture ou soit affecté à la monte, ce petit cheval s'avère en effet particulièrement robuste.

Source : <http://www.mediardenne.be/component/article/141/gestion-douce-en-val-de-liègne.html>

L'analyse financière d'un pâturage extensif avec des poneys Fjords

Marc Philippot a mis en place depuis quelques années un pâturage extensif sur le Plateau des Tailles, un site au cœur de l'Ardenne, sur le territoire des communes de Manhay, La Roche, Houffalize, Vielsalm, Lierneux (province du Luxembourg belge). En extrapolant son expérience menée sur 10ha, il a développé trois scénarii pour mesurer les dépenses et recettes d'une exploitation basée sur le pâturage extensif par des chevaux et respectueuse de l'habitat.

Le scénario « Natura 2000 » ne permet pas une activité professionnelle car le revenu dégagé avec les aides actuelles ne représente que 500 € de salaire mensuel brut pour un temps plein intervenant sur 100 ha.

Dans le cadre de réserves naturelles à entretenir (pas de frais de location ou de clôture), le salaire brut mensuel peut atteindre 1.800 € pour une surface de 220 ha nécessaire à occuper un temps plein.

Pour un agriculteur, les primes agri-environnementales (440€/ha) peuvent transformer le pâturage extensif en activité rentable, à condition de dépasser les 70 ha, ce qui est une surface exceptionnelle pour des sites de haut intérêt biologique. Toutefois, cela peut être une alternative vraiment intéressante par rapport à l'agriculture conventionnelle sur des surfaces supérieures à 100 ha obtenues par regroupement.

Source : <http://www.paturage.be/pourvous/index.html>



Maraîchage

Exploitation lancée par Benoît Rodant à Assesse.

La technique s'appuie sur la culture attelée avec cheval ou âne et la culture sur butte avec l'aide de matériel moderne mis au point par Prommata : la kassine.

Information : <http://www.prommata.org/portou.php>

La technique est particulièrement économe en carbone: pas de fuel, pas d'engrais ou de pesticides... Le travail d'un cheval consomme 2,9T de carbone par an, dont 0,9 pour l'alimentation issue de l'agriculture traditionnelle. Ces chiffres sont à mettre en regard avec les émissions moyennes du travail humain : 6,6 T de carbone par an. Le maraîchage attelé peut permettre de réduire les émissions de 90 % par rapport à l'agriculture traditionnelle. Malheureusement ces avantages ne sont pas décisifs tant que l'énergie fossile restera relativement bon marché.

En termes d'emploi, on estime qu'un temps plein permet de cultiver 1 ha (auquel il faut ajouter 0,5 ha de pâture). De quoi produire une centaine de paniers maraîchers tout au long de l'année, soit un chiffre d'affaire d'environ 60.000 euros. L'étude « Arc-en-ciel » estime qu'il serait

possible de créer 44.000 emplois en Région wallonne en maximalisant le maraîchage en culture attelée.

En terme d'investissement, le coût est comparable à l'achat d'un cultivateur : acquérir un âne et une cassine revient à quelques 6.000 euros, bien moins que l'équipement agricole « traditionnel ».

Par contre, l'achat de terrain est plus problématique : les terres sont chères (de l'ordre de 25.000 euro/ha) et sont peu disponibles du fait de la concurrence des primes agricoles ou des activités de loisir dont les coûts sont externalisés

Equiterra et ses projets

EQUITERRA est une Association loi 1901 située à Beauvais. Elle remplit plusieurs rôles :

- Concepteur et Distributeur de « Matériels » :
 - Hippoville
 - Avant-train «Trait Ville» et «Trait Champs»
 - Matériel de maraîchage «Equivinum»
- Un travail partenarial dans le domaine de l'insertion soutenu par le Fond Social Européen
- Une activité d'ingénierie-conseil auprès des porteurs de projets (villes, entreprises...)
- Un évènement annuel de mutualisation et de prospective : les Universités d'été du cheval de trait.
- Des moyens de communication :
 - Site Internet
 - Bulletin «Traits d'infos» édité à 300 exemplaires

Projet EQUIHEDA, soutenu par le FSE

- Former 30 personnes handicapées et créer de l'emploi destiné aux collectivités et entreprises désireuses d'intégrer un développement durable basé sur l'utilisation du cheval.
- Recenser les expériences réussies dans l'utilisation du cheval de trait dans la cité et adapter un module de formation «Utilisation de la traction animale - les compétences de base
- Mettre en oeuvre dans les trois régions le module de formation pour 30 stagiaires de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi et reconnus travailleurs handicapés ou élèves en institution d'éducation spéciale avec comme terrain d'expérience dans le cadre de l'alternance les missions confiées par des collectivités ou des entreprises ;
- Modéliser ces nouveaux services du cheval dans la cité, créateurs d'emploi pour des personnes handicapées issues du travail protégé et de l'éducation spéciale.

Bilan Carbone et Chantiers Hippomobiles

Importance de maintenir et de créer des emplois locaux non-délocalisables

- Par un maintien des savoir-faire locaux
- Par la création de nouveaux services, de nouveaux emplois
- Soutenir une croissance durable :
- Le développement d'une «Energie Cheval» peut y contribuer !
- Une Filière Professionnelle à installer

Objectifs :

Diagnostiquer l'impact environnemental de l'utilisation du cheval sur différents chantiers professionnels et dégager des potentialités de développement futur

Méthodologie

- Définition des chantiers hippomobiles dits «pertinents»
- Collecte de déchets
- Débardage en zones sensibles ou inexploitées
- Maraîchage
- Tonte d'espaces engazonnés Transport de personnes
- Entretien des espaces verts

Exemple détaillé : Collecte de déchets

Test de la collecte hippomobile de verres usagés pour la société SITA à Beauvais

Limite de l'étude : basée uniquement sur le fonctionnement sans prendre en compte les étapes extérieures précédentes (élevage ou fabrication) ou ultérieures (post-vie ou démantèlement).

Six postes sont évalués :

- Poste «Energie Interne»
- Poste «Procédé Interne»
- Poste «Fret»
- Poste «Transport de personnes et matériels»
- Poste «Matériaux entrants et services tertiaires»
- Poste «Amortissement des Immobilisations»

Etude d'un chantier test reproductible :



La collecte hippomobile de verres usagés

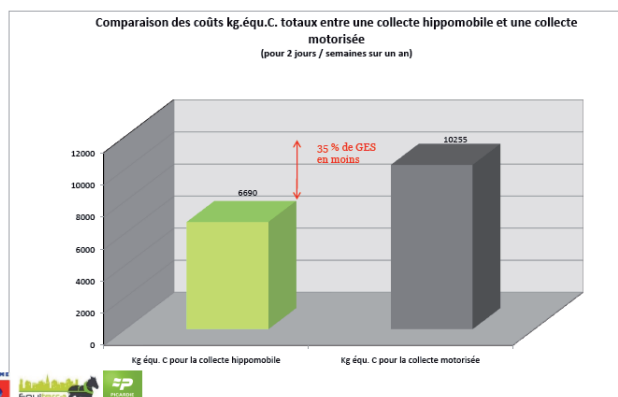
- Globalement, l'impact Carbone de l'utilisation du cheval est positif

Schéma comparatif des postes d'émissions



• MAIS :

Bilan



Il est important de respecter le principe de proximité géographique «Cheval-Chantier» car tout déplacement pénalisera d'autant le bilan carbone final du cheval. Dans le cadre d'une démarche globale visant à réduire de façon encore plus importante l'impact carbone de cheval, il est nécessaire d'avoir un raisonnement sur l'alimentation du cheval en favorisant des produits de l'Agriculture biologique et à proximité du lieu de vie du cheval.

Les autres types de chantier rencontrent des résultats allant dans le même sens :



BILAN CARBONE®

➔ Impact social : sensibilisation du public aux enjeux du développement à travers l'entretien écologiques d'espaces de loisirs.



Economie
de 60%

BILAN CARBONE®

➔ Contacts favorisés – Messages véhiculés

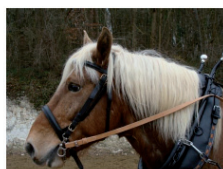
➔ Notoriété – atout touristique



Economie
de 90%

BILAN CARBONE®

➔ Impact social : sensibilisation du consommateur aux enjeux du développement à travers la vente directe



Economie
de 35%

BILAN CARBONE®

➔ Contacts favorisés – Messages véhiculés

➔ Notoriété – atout touristique



Recommandations des participants à l'atelier «Environnement»



A propos du débardage :

- Garantir une quantité de travail stable à l'année pour les débardeurs à cheval. A ce titre il est évoqué qu'en forêt domaniale, 30 % des coupes ayant des circonférences inférieures à 70 cm seront obligatoirement débardées à cheval.
- Rétribution en fonction de la qualité de ce travail : soit volontairement (=sensibilisation aux avantages), soit à travers des primes.
- Encourager la complémentarité machine/cheval : le cheval est avantageux si la distance de débardage est inférieure à 500 m, il peut débusquer des bois pour les concentrer sur un lieu accessible aux machines.
- Taxe carbone (telle que prévue en France)
- Mise en vente de petits lots, plus faciles à gérer par un débardeur seul avec son cheval.
- Réduction des taxes pour les indépendants déclarés : TVA, économies d'impôts.
- Primes des communes dans leurs bois.
- Formation au débardage : initiée par le Forem suite à un projet Interreg, à poursuivre.

Ces mesures sont à mettre en parallèle avec les aides importantes concédées pour les investissements en mécanisation



Recommandations des participants à l'atelier «Environnement»

A propos de la gestion d'aires protégées :

- Appui des Mesures Agri-Environnementales en faveur de l'élevage extensif. Ces mesures sont généralement insuffisantes pour assurer la rentabilité économique : les apports de la diversification agricoles sont nécessaires. Ainsi les époux Jacques développent en parallèle des activités pédagogiques et la ferme de la vallée de l'Hienne s'appuie sur un poney club.
- Une étude élaborée par M. Philippot estime les conditions de rentabilité pour ce genre d'exploitation (idéalement une centaine d'hectares pas trop morcelés, selon le niveau des aides reçues).
- Dans tous les cas, une sérieuse dose de passion est nécessaire pour mener ce genre d'activités qui exigent un suivi régulier des animaux.

A propos du maraîchage :

Des aides utiles devraient se concentrer sur :

- L'appui à l'investissement (sur tout pour l'achat de terres, outils et animaux), mais pas au fonctionnement : il s'agit d'une activité économique rentable.
- La formation à l'agriculture, à la conduite des animaux. Certains modules existent déjà par le CRABE, Nature & Progrès... D'autres formations sont envisagées ou déjà disponibles avec le Forem, Prommata Belgique (en cours de constitution). Des formations sont également données par des EFT (Entreprises de formation par le travail), mais très courtes et sans suivi, elles ne permettent pas la création d'emploi durable.
- La structuration des circuits courts : une réelle demande existe, mais l'information, les circuits de commercialisation sont difficiles à mettre sur pied. L'expérience des Jardins de Cocagne est intéressante à suivre.
- L'appui à la structuration : création de coopératives.